

Contrat de plan État-Région 2015-2020 des Pays de la Loire

Bilan 2016



SOMMAIRE

Vie du contrat	5
1 – Mobilité multimodale.....	8
2– Enseignement supérieur, recherche et innovation.....	13
3– Transition écologique et énergétique.....	19
4– Numérique.....	24
5 – Innovation, filières d’avenir et usine du futur.....	26
6 – Emploi, orientation et formation professionnelle	28
7 – Volet territorial.....	29
Annexes.....	33

VIE DU CONTRAT

222 M€ engagés en 2016 par l'État et la Région sur le territoire des Pays de la Loire

Un contrat de plan signé le 23 février 2015

Le contrat de plan État-Région des Pays de la Loire a été signé le 23 février 2015 par le préfet de Région et le président du Conseil régional. Avec l'apport des fonds européens, ce sont plus de 2,9 Md€ qui seront mobilisés pour le développement régional, 1,2 Md€ au titre du CPER et 1,7 Md€ au titre des fonds européens. À cela s'ajoutent 42 M€ contractualisés hors CPER pour les projets d'intérêt régional du nouveau programme de renouvellement urbain et l'appel à projets régionalisé du programme d'investissements d'avenir.

Au lendemain des élections régionales de décembre 2015 et à la demande des présidents nouvellement élus, le Premier ministre a décidé de revisiter les contrats de plan avant la fin de l'année 2016. Des ajustements ont ainsi été proposés et validés. Une révision de mi-parcours est prévue en 2018.

Trois volets prioritaires pour la région ont été plus particulièrement examinés : mobilité multimodale, enseignement-supérieur recherche et numérique. La revoyure du CPER permet ainsi le financement de projets structurants, tout en veillant au développement équilibré des territoires. Au terme de leurs discussions et des échanges avec les acteurs du territoire, l'État et la Région ont convenu d'une enveloppe supplémentaire de 99,1 M€, avec une participation accrue de 62 M€ pour l'État et de 37,1 M€ pour la Région. Le total du CPER a ainsi été porté de 808 M€ à 907,2 M€, avec un volume d'investissements générés qui passe de 1,2 Md€ à plus de 1,3 Md€. L'avenant au contrat de plan a été signé le 23 janvier 2017.

La nouvelle maquette financière, issue de l'avenant, sera prise en compte dans le bilan 2017 du CPER.

Gouvernance

Selon la convention générale de mise en œuvre du 28 avril 2015, un comité stratégique régional de suivi et d'évaluation a eu lieu le 25 novembre 2016. L'État et la Région ont présenté le bilan 2015 et l'avenant au CPER au comité régional de suivi et d'évaluation du CPER, constitué des membres de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP), du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et des services déconcentrés de l'État concernés.

Conventions complémentaires

Parmi les quatre conventions complémentaires, celle relative à la vie étudiante, conclue entre le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), le centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et la Région, a fait l'objet d'un avenant signé le 9 septembre 2016. La Région, lors de sa séance des 14 et 15 avril 2016, a acté la résiliation de la convention État-Région 2016-2018 sur le volet coopération décentralisée votée le 29 juin 2015, conformément à l'article 9 de la convention.

Conventions d'application

Début 2016, toutes les conventions d'application prévues étaient signées.

Mémento éco-conditionnalité

En application de la circulaire du Premier ministre du 31 juillet 2014, le principe d'éco-conditionnalité doit être appliqué comme élément d'appréciation transversal de l'ensemble des projets du contrat de plan 2015-2020. L'éco-conditionnalité doit garantir la prise en compte de la transition écologique et énergétique par les projets financés au titre du CPER dans les prochaines années.

Un mémento a ainsi été élaboré pour renforcer l'attention des porteurs de projets sur les incidences de leurs activités et de leurs décisions, du point de vue écologique et énergétique et pour améliorer leur information sur les dispositifs d'aides existants qui permettent d'accompagner la réduction de ces incidences. A titre d'exemple, ce mémento est mis en œuvre lors des réunions du comité technique du volet « mobilité multimodale », chargé de suivre la programmation et la réalisation des opérations, où chaque maître d'ouvrage présente un bilan par opération des critères d'éco-conditionnalité.

Conformément à l'article R122-17 du code de l'environnement, dans le cadre de la « revoyure » du CPER, il a été procédé à une actualisation de l'évaluation stratégique environnementale du contrat initial. Le rapport d'évaluation, confié au CEREMA Ouest, a fait l'objet d'un nouvel avis de l'autorité environnementale émis le 11 janvier 2017.

Les enjeux environnementaux, relevés par l'évaluation environnementale et soulignés dans l'avis, feront l'objet d'un suivi particulier par les maîtres d'ouvrage. Par ailleurs, un dispositif de suivi environnemental du CPER, fondé sur un nombre restreint d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des incidences environnementales des actions du CPER, sera mis en œuvre.

ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR VOLET

222 M€ engagés en 2016 par l'État et la Région sur le territoire des Pays de la Loire

Les tableaux financiers détaillés sont présentés en annexe de ce document.

Au 31 décembre 2016, la programmation s'élève pour l'État à 109,2 M€ (26,5% des crédits inscrits) et pour la Région à 165,6 M€ (41,9% des crédits inscrits).

VOLET	Montant total	État	Région	Au 31/12/2016			
				État		Région	
				Programmé cumulé	%	Programmé cumulé	%
Mobilité	613 712 500	225 690 250	159 821 900	47 915 449	21,2%	62 736 170	39,3%
Enseignement supérieur, recherche, innovation	224 431 000	69 013 000	58 762 000	21 367 670	31,0%	18 266 710	31,1%
Transition écologique et énergétique	149 710 000	72 810 000	76 900 000	25 504 532	35,0%	31 642 009	41,1%
Numérique	1 426 000	713 000	713 000	245 642	34,5%	322 018	45,2%
Emploi	21 160 000	9 800 000	11 360 000	3 633 963	37,1%	3 366 203	29,6%
Territorial	160 400 000	34 590 000	87 880 000	10 565 284	30,5%	49 247 491	56,0%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020	1 170 839 500	412 616 250	395 436 900	109 232 540	26,5%	165 580 601	41,9%

Au 31 décembre 2016, les engagements s'élèvent pour l'État à 104,1 M€ (25,2% des crédits inscrits) et pour la Région, à 117,9 M€ (29,8% des crédits inscrits).

VOLET	Montant total	État	Région	Au 31/12/2016			
				État		Région	
				Engagé cumulé	%	Engagé cumulé	%
Mobilité	613 712 500	225 690 250	159 821 900	45 312 183	20,1%	59 757 433	37,4%
Enseignement supérieur, recherche, innovation	224 431 000	69 013 000	58 762 000	20 188 856	29,3%	11 046 284	18,8%
Transition écologique et énergétique	149 710 000	72 810 000	76 900 000	24 731 976	34,0%	24 210 707	31,5%
Numérique	1 426 000	713 000	713 000	245 642	34,5%	229 412	32,2%
Emploi	21 160 000	9 800 000	11 360 000	3 303 963	33,7%	3 366 203	29,6%
Territorial	160 400 000	34 590 000	87 880 000	10 300 773	29,8%	19 289 918	22,0%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020	1 170 839 500	412 616 250	395 436 900	104 083 392	25,2%	117 899 957	29,8%

ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR VOLET

Au 31 décembre 2016, les mandatements s'élèvent pour l'État à 47,2 M€ (45,3% des crédits engagés, 11,4% des crédits inscrits) et pour la Région, à 59 M€ (50% des crédits engagés, 15% des crédits inscrits).

VOLET	Montant total	État	Région	Au 31/12/2016			
				État		Région	
				Mandaté cumulé	%	Mandaté cumulé	%
Mobilité	613 712 500	225 690 250	159 821 900	18 864 687	41,6%	35 719 223	59,8%
Enseignement supérieur, recherche, innovation	224 431 000	69 013 000	58 762 000	12 961 868	64,2%	3 258 676	29,5%
Transition écologique et énergétique	149 710 000	72 810 000	76 900 000	9 329 027	37,7%	10 850 973	44,8%
Numérique	1 426 000	713 000	713 000	163 845	66,7%	129 616	56,5%
Emploi	21 160 000	9 800 000	11 360 000	2 798 434	84,7%	2 590 244	76,9%
Territorial	160 400 000	34 590 000	87 880 000	3 085 107	30,0%	6 424 937	33,3%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020	1 170 839 500	412 616 250	395 436 900	47 202 968	45,4%	58 973 669	50,0%

Pour l'État :

- Le terme « programmé » correspond aux autorisations d'engagement (AE) reçues et affectées
- Le terme « engagé » correspond aux montants de crédits reçus en autorisation d'engagement (AE) et comptablement engagés.

Pour la Région :

- Le terme « programmé » correspond aux autorisations de programme et d'engagement votées et affectées.
- Le terme « engagé » correspond aux autorisations de programme et d'engagement comptablement engagées.

Les opérations ont vocation à répondre aux besoins d'accessibilité de la région à l'échelle européenne, à la demande croissante de déplacements qui résulte du dynamisme démographique de la Région et à l'accompagnement de son développement économique.

Infrastructures ferroviaires

395,3 M€ sont inscrits, dont 246,1 M€ contractualisés par l'État et la Région.

Sur l'axe Nantes-Angers-Sablé, les travaux de signalisation Nantes-Sainte-Luce se sont achevés en 2016. La fin des études du terminus technique d'Ancenis va permettre de signer une convention de financement des travaux en 2017. Les études préliminaires de mise en œuvre de la télésurveillance ont été engagées en fin d'année 2016.

Concernant l'axe magistral Nantes-Paris, le principe a été acté fin 2016 du lancement concomitant en 2017 de deux études, incluant les nœuds ferroviaires de Nantes et Angers et permettant, d'une part, d'identifier les solutions pour améliorer les performances (régularité, temps de parcours et capacité de l'infrastructure existante) et d'autre part, d'explorer d'autres solutions pour des gains plus significatifs.

Sur l'axe Nantes-Bordeaux (section La Roche-sur-Yon – La Rochelle), les études de fiabilisation relatives à la modernisation ont permis de préciser le programme et le coût de l'ensemble de l'opération. La première phase de travaux (138 M€) est financée au titre du présent contrat. Les études d'avant-projet sur les deux phases sont quasiment achevées.

Pour la gare de Nantes, la construction du nouveau CREM (centre de maintenance/réparation des engins d'entretien des voies) ainsi que la préparation des travaux en gare ont été engagées.

Pour la gare de Saint-Nazaire, les études se sont poursuivies avec l'objectif de commencer les travaux en mai 2017. Un avenant au protocole d'accord cadre de financement a été approuvé (signé en janvier 2017). Il tient compte d'un programme révisé avec le remplacement et l'élargissement

VOLET MOBILITÉ MULTIMODALE

de la passerelle sud à l'extérieur de la gare, l'aménagement de l'accès est de la gare, les aménagements définitifs du parking nord et la création d'une liaison douce d'interconnexion des quartiers avec la gare, au nord. L'enquête publique s'est déroulée à l'été 2016.

Sur l'axe Nantes-Pornic-Saint Gilles, des travaux de finition sont intervenus courant 2016 et les travaux complémentaires en gare de Sainte Pazanne interviendront à l'automne 2017.

Par ailleurs, les conventions de financement des études préliminaires et géotechniques pour la création des haltes ferroviaires « Le Mans Hôpital » et « Moncé-en-Belin » ont été signées avec SNCF Réseau, maître d'ouvrage unique de ces études, et les collectivités locales concernées. Les études ont démarré en septembre 2015 et se sont poursuivies en 2016 pour des conclusions livrées début 2017.

Les études d'avant-projet sur la modernisation de la ligne Clisson-Cholet ont été achevées en 2016. Les études projets sont en cours dans l'objectif de signer une convention travaux fin 2017.

Le débat public sur les liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOPBL) s'est achevé début 2015 et SNCF Réseau, maître d'ouvrage, a décidé de poursuivre le projet par une phase complémentaire d'études et de concertation engagée en 2016 et devant aboutir en 2017 à une décision ministérielle sur les conditions de la poursuite du projet avec le choix d'un scénario technique.

La concertation complémentaire s'est achevée le 28 février 2017. Elle a permis de poursuivre les échanges sur l'ensemble des 5 départements (22, 29, 35, 44, 56) avec les acteurs institutionnels, associatifs, économiques, étudiants

et citoyens à travers 47 ateliers de travail et, à destination du grand public, des opérations de tractages, des rencontres en gare, un site internet, une page Facebook, un fil Twitter et un simulateur de scénarios.

Le contournement ferroviaire des sites industriels de Donges a été intégré au CPER lors de son avenant n°1. L'année 2016 a permis le lancement de l'étude d'avant-projet détaillé

permettant à la fois de respecter le calendrier de l'opération et de préparer le dossier d'obtention de la déclaration d'utilité publique déposé tout début 2017.

Au 31 décembre 2016, 35,3% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (86,9 M€ dont 13,021 M€ en 2016).

Pôle d'échanges multimodal de la gare de Nantes

Avec ses deux bâtiments nord et sud reliés par deux passages souterrains, la gare de Nantes n'est plus adaptée au trafic de voyageurs, en forte croissance depuis plusieurs années. En 2030, le nombre de voyageurs passera de 12 millions à 25 millions par an.

Les partenaires de l'opération que sont l'État, la Région, Nantes Métropole, le Conseil départemental de Loire-Atlantique, SNCF Gares et Connexions et SNCF Réseau ont signé en décembre 2015 un accord cadre financier. Des évolutions dans la consistance et le coût des différentes composantes identifiées au fil de l'avancement des études et des travaux ont conduit à la signature d'un avenant le 27 décembre 2016.

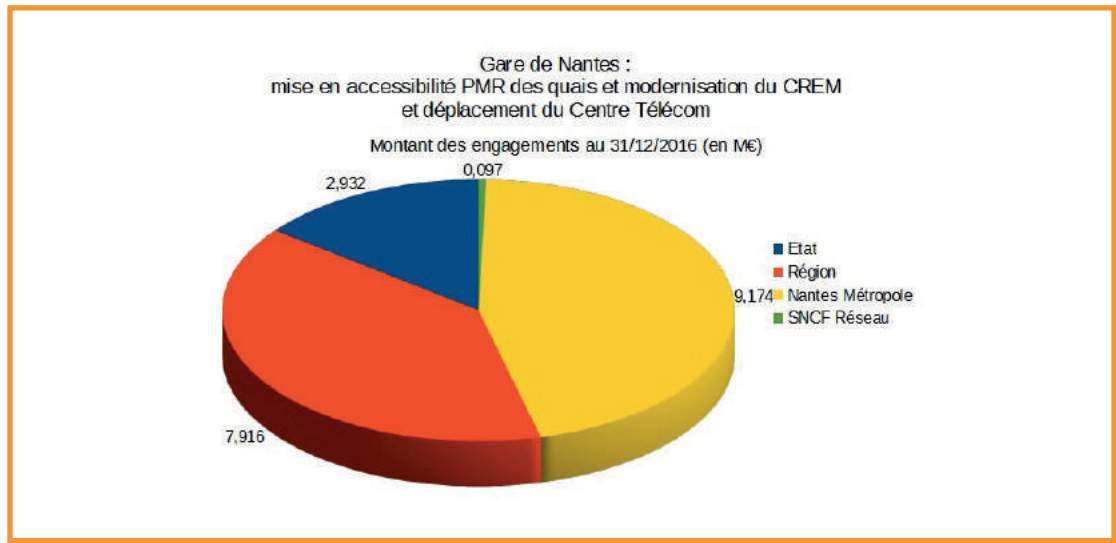
Le montant global du projet est de 126,3 M€. Une partie des opérations est inscrite et valorisée au sein du CPER 2015-2020. La Région mobilise 9,165 M€ et l'État 3,88 M€ au titre de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des quais de la gare de Nantes et au transfert de deux installations ferroviaires situées à proximité de la gare (le CREM et le Centre Télécom). L'objectif est de libérer le foncier et réorganiser les accès et les espaces du pôle d'échange sud. A ces montants contractualisés entre l'État et la Région, s'ajoutent des financements de Nantes Métropole (15,37 M€), de SNCF Réseau (1,01 M€) et du FEDER.

L'année 2016 a également été marquée par la conduite de l'enquête publique du projet Gare de Nantes, à l'automne.

Suite aux études de projet de décembre 2016 et à la déclaration de projet, les travaux de mise en accessibilité de la gare avec la construction de la mezzanine démarreront en septembre 2017. Les travaux du CREM (Centre de réparation des Engins Moteurs et centre-voie) se sont achevés début 2017. Se poursuivront jusqu'au printemps 2017, la livraison et le déménagement dans les nouveaux locaux situés sur le site de Moutonnerie. S'agissant du Centre Télécom, les études de projet ont été lancées en 2016. Les conventions de financement des travaux et d'acquisition du bâtiment où sera installé cet équipement ferroviaire seront signées à l'été 2017.

Au 31 décembre 2016, 65,5 % des crédits inscrits ont été engagés sur ces opérations (20,121 M€). Pour la Région, le taux d'engagement est de 86,4 %. Pour l'État, 75,6 % des crédits inscrits ont été engagés.

Suite aux premières études réalisées, les contributions des financeurs pour ces opérations de la gare de Nantes ont été ajustées. Les nouveaux engagements financiers sont pris en compte dans l'avenant de révision au CPER signé le 23 janvier 2017.



Infrastructures routières

164,7 M€ sont inscrits, dont 105 M€ contractualisés par l'État et la Région.

Après une large concertation publique, le parti d'aménagement à long terme du périphérique de Nantes a été défini par l'État et ses partenaires cofinanceurs. La décision ministérielle de validation du parti d'aménagement, prise en octobre 2016, acte également le lancement des études du complexe de Bellevue, opération considérée comme prioritaire à l'échelle du périphérique.

Les travaux préparatoires de l'aménagement du périphérique nord entre les portes d'Orvault et de Rennes ont été engagés fin 2016. Ils se poursuivront au cours des années 2017 à 2019 par les travaux d'infrastructures qui permettront d'améliorer les conditions de circulation sur cette section, la plus chargée du périphérique.

L'année 2016 a également été marquée par le lancement des travaux des protections phoniques de Trignac – Montoir pour la création de 9 écrans acoustiques.

En Mayenne, après 4 années de travaux, la section Sud de la déviation de Moulay- Mayenne a été mise en service en mars 2016. Les études se poursuivent sur la section nord, inscrite au CPER.

Une convention avec le CEREMA et la Région a été signée début 2017 dans le cadre de l'étude pour un nouveau franchissement de la Loire portée par la Région.

Ces opérations contribuent au traitement des points majeurs de congestion et participent à l'objectif de désenclaver les territoires en améliorant les conditions de sécurité des usagers de la route et à l'amélioration du cadre de vie des riverains, tout en assurant la mise à niveau environnementale.

Au 31 décembre 2016, 11,1% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (11,6 M€ dont 9,5 M€ en 2016).

Protection acoustique le long de la route nationale 171 à Trignac et Montoir-de-Bretagne

L'opération des protections acoustiques le long de la route nationale (RN 171) sur les communes de Trignac et Montoir-de-Bretagne consiste principalement en la construction de 8 murs anti-bruit de 2,5 km.

A Trignac, les travaux préparatoires de chaussée ont démarré en novembre 2016 afin de permettre de gérer les circulations pendant les travaux d'écrans. Compte tenu du trafic, ces premiers travaux ont été réalisés de nuit et des déviations par la route départementale 100 (route portuaire) ont été mises en place. La construction d'un premier écran de 245 m de long a débuté en décembre, pour une durée de trois mois. Les 4 écrans prévus sur la commune de Trignac seront achevés en juin 2017.

En complément des écrans acoustiques, des isolations de façade vont être réalisées sur certaines habitations pour lesquelles les écrans n'apporteront pas une protection suffisante. Une campagne de diagnostics a été engagée sur ces communes dès l'été 2016 et se poursuit au cours de l'année 2017 pour définir les travaux d'isolation à réaliser en 2018.

Développement du Grand Port Maritime de Nantes – Saint-Nazaire

53,7 M€ sont inscrits, dont 34,4 M€ contractualisés par l'État et la Région.

Hub logistique de Saint-Nazaire

L'opération consiste à mettre à disposition des consortiums de la filière des énergies marines renouvelables (EMR) un hub logistique dédié à la construction des parcs éoliens afin de réceptionner, stocker et pré-assembler les éoliennes.

La démolition des bunkers et de la station de déballastage s'est achevée en 2016. Les études de dimensionnement pour le renforcement du quai de la prise d'eau sont finalisées. Celles pour le renforcement du quai de la forme Joubert ont été lancées.

La programmation de l'opération de hub logistique a été décalée compte tenu du recours formé sur un projet de parc éolien.

Restructuration du site industriel de Saint-Nazaire

Les réflexions portant sur la restructuration de la zone industrielle et portuaire de Saint Nazaire ont abouti à un programme partagé entre le Port, la Ville de Saint-Nazaire et la CARENE sur l'optimisation des dessertes et des emprises pour accompagner la stratégie des acteurs économiques locaux. Il intègre le dévoiement du boulevard des Apprentis et les activités liées au hub logistique.

Valorisation du site du Carnet

Le projet d'aménagement du site du Carnet a reçu les différents avis réglementaires dans le cadre de son instruction. Le dossier d'enquête publique préalable à l'autorisation d'aménagement a été finalisé en 2016. L'enquête publique s'est déroulée du 9 janvier au 9 février 2017.

Guichet unique

L'opération consiste à regrouper dans un seul bâtiment les services réglementaires : postes d'inspection aux frontières (PIF) chargés du contrôle d'importation des produits d'origine animale et des animaux vivants, le point d'entrée désigné (PED) chargé du contrôle d'importation des aliments pour animaux d'origine non animale et le point d'entrée communautaire (PEC), destiné au contrôle phytosanitaire d'importation des végétaux et des produits végétaux, et la douane pour les contrôles physiques.

Le permis de construire et le dossier d'agrément ont été déposés en 2016.

Front d'accostage du site des Coteaux au Pellerin

Dans le cadre de l'activité de réparation navale exercée par le Port sur le site des Coteaux au Pellerin, trois ouvrages d'accostage des bateaux et d'outillages (dock, engins de servitude) ont été remplacés en 2016 par des pontons.

Dock mère des Coteaux au Pellerin

Le dock mère du Pellerin permet la mise au sec de navires nécessaire à l'activité de réparation navale (opérations de maintenance et de réparation, en particulier pour les navires du Port et la flotte ligérienne).

Les travaux réalisés dans l'enveloppe CPER comprennent les opérations de mise en conformité et de rénovation (trans-

fert / mise en sec du dock, expertise et inspection, travaux de carénage, de sablage, de peinture, de désamiantage et de chaudronnerie). Les travaux sont achevés en 2016.

Au 31 décembre 2016, 35,2 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (12,1 M€ dont 4,3 M€ en 2016).

Performance de l'outil industriel portuaire - les opérations au Pellerin

Dans le cadre de l'activité de réparation navale exercée par le Port sur le site des Coteaux au Pellerin, trois ouvrages d'accostage des bateaux et d'outillages (dock, engins de servitude) ont été remplacés en 2016 par des pontons grâce au cofinancement du CPER. Le coût de l'opération est de 2,5 M€ dont 1,1 M€ de l'État, 0,9 M€ de la Région, 0,4 M€ du Département de Loire-Atlantique et 0,1 M€ du GPMNSN.

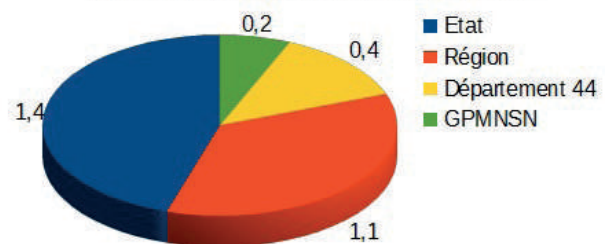
De même, les travaux du dock mère du Pellerin permettant la mise au sec de navires nécessaire à l'activité de réparation navale (opérations de maintenance et de réparation, en particulier pour les navires du Port et la flotte ligérienne) sont désormais achevés. Le dock mère est rentré en forme à Saint-Nazaire pour remise à niveau en janvier 2016 et en est sorti le 15 juillet 2016. Les travaux réalisés dans l'enveloppe CPER comprenaient les opérations de mise en conformité et de rénovation (transfert/mise en sec du dock, expertise et inspection, travaux de carénage, de sablage, de peinture, de désamiantage et de chaudronnerie). Ils ont été financés à hauteur de 0,3 M€ par l'État, de 0,2 M€ par la Région et de 1,2 M€ par le GPMNSN.

Au 31 décembre 2016, 100 % des crédits inscrits ont été engagés.

L'avenant au contrat de plan signé le 23 janvier 2017 a modifié le plan de financement de l'opération Dock mère des Coteaux au Pellerin. Les 1,1 M€ supplémentaires nécessaires à la rénovation complète de cette opération sont pris en charge par le GPMNSN.

Les opérations au Pellerin

Montant des engagements au 31/12/2016



Front d'accostage du site des Coteaux au Pellerin



Les travaux du dock mère du Pellerin

Avant



Après



Sources GPMNSN

La croissance démographique régionale ainsi que son dynamisme économique font des Pays de la Loire un territoire de plus en plus attractif pour les étudiants et les chercheurs. Le CPER accompagne, d'une part, la nécessaire progression dans les domaines de recherche et de l'innovation et, d'autre part, le renforcement de la qualité du cadre de l'enseignement supérieur.

VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Enseignement supérieur

120,9 M€ sont inscrits, dont 82,7 M€ contractualisés par l'État et la Région.

Les objectifs s'articulent autour de trois priorités :

Proposer des lieux de formation accueillants et fonctionnels pour renforcer l'attractivité des campus : le volet ESRI a bénéficié en 2016 d'un abondement, formalisé dans l'avenant n°1 au CPER 2015-2020, qui a permis l'inscription de 4 opérations supplémentaires. Il s'agit du déménagement de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) pour s'installer sur le site de l'École centrale de Nantes, de la réhabilitation de l'IUT de la Roche-sur-Yon, du bâtiment F de l'ENSAM à Angers et de la poursuite de la réhabilitation de l'IUT et de l'UFR Lettres au Mans.

L'année 2016 a été marquée par l'achèvement de deux bâtiments réhabilités à l'université du Mans. Par ailleurs, les études relatives à plusieurs opérations immobilières sont lancées : l'opération de construction du bâtiment ESPE/Droit à Laval, la construction du data center par extension de la Bibliothèque Universitaire sur le campus de Belle Beille à l'université d'Angers et le volet formation du quartier hospitalo-universitaire à Nantes.

Améliorer les conditions de vie collectives des étudiants : les études relatives à la réhabilitation du restaurant universitaire du Rubis à Nantes, sous maîtrise d'ouvrage du CROUS, ont été engagées en 2016, l'ouverture de ce nouvel espace multiservice étant prévu pour la rentrée 2017.

Développer l'usage des outils numériques : les projets engagés en 2015 ont été poursuivis : déploiement des bornes Wifi THD (très haut débit) ; équipement des salles d'innovation pédagogique ainsi que le soutien aux « ingénieurs pédagogiques » accompagnant les enseignants dans la transition numérique (initiatives pédagogiques innovantes). Le projet d'infrastructure de communication collaborative a été lancé en 2016. En complément, des financements spécifiques sont consacrés à l'amélioration des infrastructures numériques de l'École des Mines dans le cadre de la fusion avec Télécom Bretagne ayant donné lieu au nouvel établissement IMTA (Institut Mines Télécom Atlantique).

Au 31 décembre 2016, 20,3% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (16,8 M€ dont 4,3 M€ en 2016).

Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) à Angers : restructuration des bâtiments E/F

L'étude de programmation réalisée en 2016 a montré l'intérêt d'articuler la reconstruction de l'aile E avec la réhabilitation de l'aile F, ce qui générera l'optimisation des crédits publics. Elle a ainsi permis de justifier la mobilisation de crédits supplémentaires lors de la revoyure du CPER : 2 M€ de l'État, 1 M€ de la Région et 1 M€ d'Angers-Loire-métropole.

Le programme permettra d'optimiser les compétences de l'ENSAM dans le domaine du management des nouvelles technologies de la conception avec l'accueil de l'Ecole Nationale Supérieure des ingénieurs de l'Infrastructure Militaire (ENSIM). Les locaux seront conçus avec une démarche BIM (Building information modeling) et assureront un niveau de performance élevée. Une attention particulière concernera l'isolation thermique et le traitement de l'air pour un confort maximum, notamment dans les salles de visioconférence et de projet BIM.

Cette opération s'élève avant avenant à 5 M€ dont 3 M€ de l'État, 1 M€ de la Région et 1 M€ d'Angers Loire Métropole. L'avenant permettra d'engager globalement 9 M€ de travaux pour l'ENSAM d'Angers.

Au 31 décembre 2016, l'État a engagé 0,099 M€ sur cette opération pour le lancement du jury de concours de maîtrise d'œuvre.

Lancement du projet d'infrastructure de communication collaborative et équipement de salles d'innovation pédagogique

Le volet numérique du CPER comprend 4 axes dont le projet d'infrastructure de communication collaborative (ICC). Ce projet, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Université Bretagne Loire (UBL), consiste à développer les usages de visio-conférence entre les établissements d'enseignement supérieur pour la formation et la recherche. Il prévoit, d'une part, une infrastructure technique centrale, gérée par l'UBL, et d'autre part, dans les établissements, des salles équipées de matériels informatiques et audiovisuels selon des protocoles compatibles qui leur permettront de se connecter entre elles et d'être mutualisées entre les établissements.

Cette opération est inscrite au CPER pour 6,3 M€ financés à hauteur de 5 M€ par l'État.

Au 31 décembre 2016, l'État a engagé 0,8 M€ soit 16% de l'enveloppe contractualisée.

Volet numérique enseignement supérieur : salles d'innovation pédagogique – opération n°4 PIXA.

La transition numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche des établissements s'accompagne d'une mutation des pratiques pédagogiques qui est d'ores et déjà très engagée dans la plupart des établissements ligériens.

L'opération « PIXA » du CPER vise à mettre en place un réseau de lieux dédiés aux expérimentations de cours et de méthodes pédagogiques plus interactives, participatives et collaboratives. Ces lieux s'ouvriront à l'ensemble de la communauté éducative des universités et grandes écoles ligériennes.

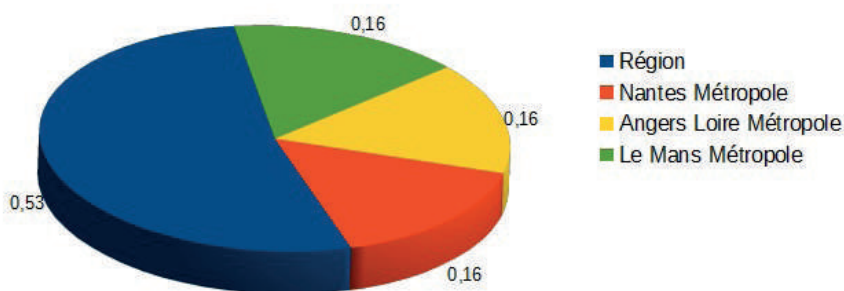
Afin de coordonner l'ensemble des projets et pratiques dans ce domaine, cette action repose sur la création de trois salles d'innovation pédagogique (« PIXA ») dans les trois universités de Nantes, d'Angers et du Maine, animées par trois ingénieurs recrutés par l'Université Bretagne Loire.

Elles sont localisées dans les bibliothèques universitaires, permettant ainsi de disposer d'un espace suffisant, avec une large plage d'ouverture horaire, et de leur conférer une position centrale et stratégique sur les campus. Chaque salle d'innovation pédagogique, conçue pour favoriser la pédagogie de groupe, peut accueillir jusqu'à 40 étudiants. La modularité du mobilier et de l'équipement multimédia permet à chacune de jouer pleinement son rôle d'outil d'expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques.

Les financements du CPER ont permis en 2016 :

- l'acquisition de mobiliers pédagogiques (mur d'écriture permettant un travail collaboratif, cloisons mobiles, chaises, tables), l'installation de l'audiovisuel via une infrastructure globale et des équipements de visio conférence ;
- l'accompagnement et la formation des usagers des salles d'innovation pédagogique.

Salles d'innovation pédagogique - opération n°4 PIXA
Montant prévisionnel des engagements en M€



VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Recherche, innovation et transfert de technologies

103,5 M€ sont inscrits au CPER 2015-2020, dont 45,1 M€ contractualisés par l'État et la Région.

Les acteurs régionaux ont retenu comme objectifs de renforcer l'émergence de projets novateurs et de nouvelles structurations collectives en soutenant l'acquisition d'équipements scientifiques dans les domaines suivants : biologie-santé, alimentation-agroalimentaire-végétal, sciences humaines et sociales, sciences des matériaux – mécanique et ingénierie, sciences et technologies de l'information et de la communication – mathématiques, mer – environnement – villes et territoires. Bien engagés en 2016, ces pro-

jets se concrétisent par l'installation d'équipements dédiés à l'imagerie médicale (Angers, Nantes), d'équipements de caractérisation nécessaires à la modélisation en agronomie, l'accroissement des moyens de calcul intensif (Nantes), d'équipements en génie des procédés pour les bio-ressources (La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire) et d'un banc acoustique de grande dimension (Le Mans), pour n'en retenir que quelques-uns.

Parmi les 55 projets du volet « recherche, innovation et transfert », 8 ont démarré en 2016 :

Thématique	Libellé projet
Biologie-santé	TRANSLAT ANGERS – Equipement IRIS 2 et animalerie
	Plateforme CIMA
Alimentation-Végétal	INRA : Pôle d'ingénierie végétale sur le phénotypage – volets équipements
Science des matériaux - Mécanique et ingénierie	CISPEO Chimie moléculaire innovante Le Mans
	PRIIC Ingénierie de la construction et écoconstruction
STIC-Maths	Calcul intensif - CCIPL
	Calcul intensif - TIER2

Au 31 décembre 2016, 50,6% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (22,8 M€ dont 12,7 M€ en 2016).

Institut de calcul intensif : équipement d'un centre de calcul d'envergure nationale

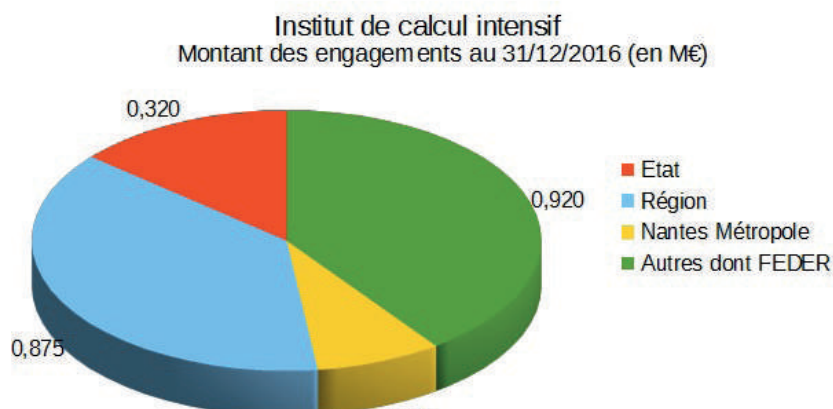
L'Institut de calcul intensif (ICI) est une équipe de recherche en analyse numérique et en mathématiques qui développe des méthodes de calcul intensif pour des usages en sciences des matériaux, en énergie, en hydrodynamique, en automatique, etc.

Pour mener conjointement une activité de recherche scientifique et technologique, l'ICI met à disposition des chercheurs et des industriels des ressources de plus en plus compétitives (super-ordinateurs de haut niveau, environnement de simulation, immersion 3D pour la réalité virtuelle) et héberge un laboratoire de modélisation informatique développant des méthodes numériques à la pointe de la recherche actuelle (calcul massivement parallèle, couplage fluide, structure, écoulement polyphasique, maillage et adaptation anisotrope, simulation sur données réelles).

Les équipements acquis par l'École Centrale de Nantes sont essentiellement des serveurs de calcul et serveurs de stockage. Le coût global de ce calculateur est de 3,445 M€. Le plan de financement de l'opération inscrit au CPER 2015-2020 s'élève à 2,3 M€ dont 0,320 M€ de l'État, 0,875 M€ de la Région, 0,185 M€ de Nantes Métropole et 0,920 M€ d'autres financeurs dont le FEDER.

Le centre de calcul est opérationnel depuis mars 2016 et accueille des projets académiques et industriels. Depuis septembre 2016, l'ICI est associé, au sein d'un GIS, au centre de calcul intensif des Pays de la Loire (CCIPL). L'équipe rassemble une quinzaine de chercheurs et doctorants tous financés par de nouveaux projets. Le CCIPL et l'ICI portent notamment 2 projets de recherche financés par l'Agence nationale de la recherche, 6 thèses de doctorat dont trois financées par des entreprises en conventions CIFRE et de nombreuses collaborations industrielles directes de recherche et développement (IRT Jules Verne, CSTB, Bureau Veritas, DCNS, ARCELOR, SAFRAN).

Au 31 décembre 2016, 100% des crédits inscrits ont été engagés (2,3 M€).

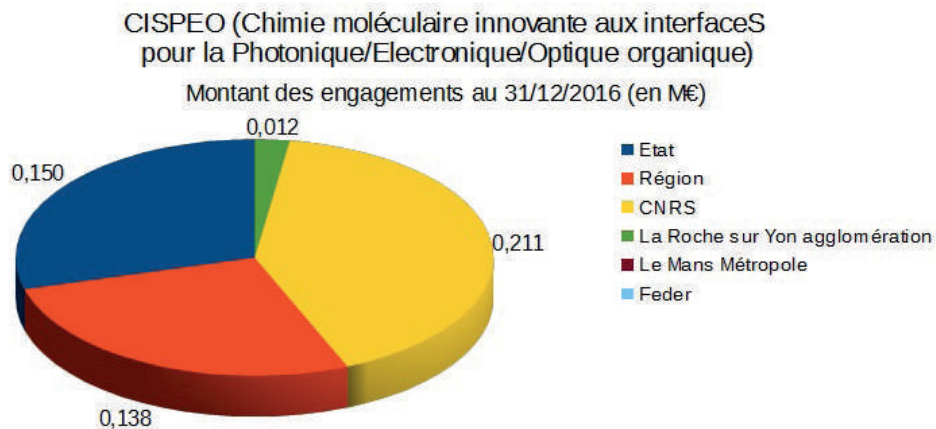


CISPEO (Chimie moléculaire innovante aux Interfaces pour la Photonique/Electronique/Optique organique)

Amplifier la visibilité des Pays de la Loire dans le domaine des matériaux moléculaires à propriétés électroniques, photoniques et optiques, en relation avec le projet RFI « Lumomat » : tel est l'objectif du projet CISPEO. Doté de 2,055 M€, CISPEO se décline en 11 opérations sur les sites d'Angers (Moltech'Anjou), de Nantes (CEISAM), de la Roche-sur-Yon (GEPEA) et du Mans (IMMM). En 2015, Moltech'Anjou a reçu sa plateforme d'analyse des matériaux organiques en couches minces ou en solution. En 2016, la chaîne de spectrométrie de masse a été installée à Nantes tandis que Le Mans s'est doté d'une chaîne de purification et d'analyse de macromolécules. D'autres opérations sont à venir en 2017, en particulier sur le site de la Roche-sur-Yon. Il est à noter que le FEDER viendra conforter le financement de la plupart de ces équipements.

Cette opération s'élève à 2,055 M€ dont 0,510 M€ de l'État et 0,353 M€ de la Région. A ces montants contractualisés entre l'État et la Région, s'ajoutent des financements de Le Mans Métropole (0,058 M€), La Roche-sur-Yon agglomération (0,012 M€), du CNRS (0,300 M€) et du FEDER (0,822 M€).

Au 31 décembre 2016, 24,9 % des crédits inscrits ont été engagés sur cette opération (0,511 M€, dont 0,150 M€ État, 0,138 M€ Région, 0,211 M€ CNRS, 0,012 M€ La Roche-sur-Yon agglomération).



Au regard de leur situation géographique et des pressions liées au changement climatique et aux activités humaines, les Pays de la Loire présentent de forts enjeux sur les milieux naturels, l'eau et les risques. La région dispose de gisements en économies d'énergie et énergies renouvelables.

VOLET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Énergie et changement climatique

Pour atteindre l'objectif de la stratégie régionale de transition énergétique de 21 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale d'ici à 2020 (7 % en 2010) et ramener les émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990, les actions complémentaires de l'État (ADEME) et de la Région portent sur le soutien aux opérations de rénovation énergétique des bâtiments, la lutte contre la précarité énergétique des populations à faible revenu et le soutien aux filières d'énergies renouvelables.

Pour mobiliser les particuliers sur la rénovation énergétique de leur logement, l'accompagnement du réseau des espaces info énergie et son évolution vers la structuration des plates-formes territoriales de la rénovation énergétique ont été poursuivis. La mise en place de relais conseil éner-

gie partagés et aux études et investissements en matière d'énergies renouvelables ont également été soutenus en 2016.

72 collectivités ont été accompagnées par la Région pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics pour un montant de plus de 2,8 M€.

31 M€ sont contractualisés entre l'État (ADEME) et la Région.

Au 31 décembre 2016, 41,6% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (12,9 M€ dont 6,3 M€ en 2016).

Réhabilitation énergétique du groupe scolaire de la Forêt de la commune de Saint-Berthevin (Mayenne)

La commune de Saint-Berthevin a mené son projet de réhabilitation énergétique du groupe scolaire de la Forêt. Elle a intégré une réflexion énergétique qui concourt à la diminution des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ces travaux, inaugurés en septembre 2016, vont permettre à la commune d'optimiser les coûts de fonctionnement de ce bâtiment public. Le programme de travaux devrait permettre d'améliorer de 67 % la performance énergétique de l'équipement.

Le montant global du projet est de 264 700 € HT dont 241 300 € pour la réhabilitation énergétique du groupe scolaire. L'État a apporté un soutien de 67 500 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la Région une aide de 100 000 €. La commune de Saint-Berthevin a également financé l'opération à hauteur de 97 200 €.

Économie circulaire et économie de ressources

8,4 M€ sont contractualisés entre l'État (ADEME) et la Région.

L'animation des entreprises pour la mise en place de systèmes de management environnemental, le soutien à des relais, l'accompagnement d'opérations collectives d'éco-conception, d'opérations tournées vers l'économie de la fonctionnalité ou d'optimisation des flux, ainsi que l'aide aux travaux dans des garages (par exemple les cuves double paroi, les systèmes de rétention) et des pressings (l'installation d'une machine d'aqua-nettoyage) en vue de réduire leur impact environnemental ont été les leviers déployés en 2016. 17 dossiers de garages et pressings pour modifier leur process auront ainsi été soutenus pour 0,140 M€.

En 2016, les crédits mobilisés par l'État (ADEME) ont porté essentiellement sur le soutien à la mise en place de relais avec les chambres consulaires (0,700 M€) et aux études et investissements pour la méthanisation (cogénération) (0,300 M€).

Au 31 décembre 2016, 32,9 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (2,8 M€ dont 1,3 M€ en 2016).

Prévention des risques naturels

10 M€ sont contractualisés entre l'État - Fonds de prévention des risques naturels majeurs – et la Région.

L'année 2016 a été marquée par la signature des conventions des trois programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) labellisés en 2015 :

- deux dits « complets » (marais des Olonnes en Vendée et la CARENE en Loire-Atlantique),
- un dit d'« intention » (marais du Payré en Vendée).

Les trois nouveaux PAPI représentent un engagement de 3 M€ de l'État et de 0,74 M€ de la Région sur 6 ans.

Sans compter les PAPI d'intention déjà labellisés, préfigurant des PAPI complets, 9 PAPI sont donc labellisés à ce jour en région, dont 8 littoraux, permettant de couvrir intégralement le littoral de la Vendée et les zones littorales les plus stratégiques en Loire-Atlantique.

Les principales actions menées en 2016 sur ces trois nouveaux PAPI, suivis spécifiquement dans le cadre du

CPER, ont concerné d'importants travaux sur le barrage de la Gachère (PAPI du marais des Olonnes), la pose de repères de crues (PAPI d'intention du Payré) et la création de la digue de Méan achevée fin 2016 (PAPI de la CARENE).

L'instruction de l'avenant aux trois PAPI de la baie de l'Aiguillon (portés par les Syndicats Mixtes Marais-Poitevin bassin du Lay (PAPI Lay aval), Vendée-Sèvre-Autizes (PAPI du bassin de la rivière Vendée) dans le département de la Vendée et par le Syndicat Hydraulique du Nord-Aunis (PAPI Nord-Aunis ou SYNHA) en Charente-Maritime) a été un élément marquant de l'année écoulée. En effet, après la tempête Xynthia, les acteurs locaux de la baie de l'Aiguillon, ont engagé une étude complémentaire. L'étude se poursuit en 2017 et devrait aboutir au dépôt d'un deuxième dossier mi-2017.

Par ailleurs, en application de la convention régionale de gestion durable du littoral, l'année 2016 a vu la mobilisation de 78 000 € d'études et travaux au titre de la gestion du trait de côte et plus de 4,6 M€ au titre du Plan de submersion Rapide (PSR).

Fin 2016, 42,6 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (4,3 M€ dont 2,8 M€ en 2016).

Syndicat Mixte des Marais des Olonnes : restauration des digues et du barrage de la Gachère au titre de la convention Gestion durable du Trait de Côte 2012-2016

Construit en 1929, le barrage de la Gachère assure à la fois un rôle hydraulique vis-à-vis des marais avoisinants (Brem sur Mer, Ile d'Olonne, Olonne sur Mer) mais également de protection contre les submersions marines. En tout, cet ouvrage protège environ 120 habitations et il est classé C au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Or, la tempête Xynthia en 2010 a engendré des dommages importants sur cet ouvrage vieillissant et, malgré des travaux d'urgence, l'ouvrage ne présentait plus un niveau de protection suffisant pour répondre à ses objectifs : faiblesses au niveau des bétons, passerelle, vannages, faible altimétrie des rives qui limite la résistance à la surverse, mauvais état des épis qui assurent le maintien d'un chenal d'évacuation des eaux terrestres vers la mer et diminuent l'agitation.

L'objectif des travaux portés par le Syndicat Mixte des Marais des Olonnes vise à conforter le rôle de protection de cet ouvrage (mise à niveau des abords, restauration du barrage, remplacement des parties mobiles...) et s'inscrivent dans le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) des marais des Olonnes labellisés le 17 décembre 2015 en commission mixte inondation (CMI).

Chiffré à hauteur de 2 600 000€ HT (environ 1,4 M€ pour le barrage et les rives et 1,2 M€ pour les épis) et conformément à la convention régionale 2012-2016 en faveur de la gestion durable du littoral, ces travaux font l'objet d'un financement à hauteur de 40% par l'État, 15% par la Région et 15% par le Département. Les 30% restants sont à la charge du syndicat mixte. Les travaux ont débuté fin 2016 et devraient être terminés fin mai.

Travaux :



Illustration 1 : réfection du barrage

Source : Syndicat mixte des Marais des Olonnes



Illustration 2 : Travaux : réfection des épis

Reconquête de la biodiversité

19,4 M€ sont contractualisés entre l'État (dont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne au titre des espèces inféodées au milieu aquatique) et la Région.

Pour faire face aux différentes pressions anthropiques qui s'exercent sur les espaces naturels ligériens et fragilisent la biodiversité présente, l'État et la Région accompagnent la mise en place progressive de mesure d'inventaires et de gestion. Ils s'appuient notamment sur le schéma régional de

cohérence écologique (SRCE), adopté en 2015, qui identifie les trames verte et bleue régionales permettant notamment la définition des objectifs régionaux de préservation d'un réseau écologique cohérent. Au cours de l'année 2016, cet accompagnement s'est formalisé autour de diverses initiatives territoriales en dehors et au sein du réseau des sites labellisés (Natura 2000, Parc naturel régional ou Réserve Naturelle).

La Région a consacré plus de 0,830 M€ à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité (partenariats) et un peu moins de 4,8 M€ à la gestion durable de l'espace (bocage,

forêt, réservoirs de biodiversité, MAEC). A titre d'exemples, on peut citer le contrat nature animé par la Communauté de communes Océan – Marais de Monts et décliné sur 5 communes (La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts, le Perrier et Soullans). La Région a ainsi consacré près de 0,315 M€ à la préservation de la biodiversité locale ainsi qu'à la restauration de la fonctionnalité des écosystèmes littoraux et rétro-littoraux de ce territoire.

L'accompagnement de l'État se traduit par le financement du fonctionnement des cinq réserves naturelles nationales et de la gestion des sites du réseau Natura 2000 (animation et contrats). Des actions essentielles d'inventaire de la biodiversité ont également été soutenues comme la mise à jour de l'inventaire des ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) ou le travail de préfiguration d'un atlas herpétologique (des amphibiens et des reptiles) régional.

L'État et la Région ont par ailleurs soutenu des acteurs régionaux susceptibles de mobiliser leur expertise scientifique et technique, en particulier le conservatoire botanique national de Brest.

Fin 2016, 36,5 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (7,1 M€ dont 3,3 M€ en 2016).

Préservation des ressources en eau

61,7 M€ sont contractualisés entre l'État (Agence de l'eau Loire-Bretagne) et la Région.

En 2016, l'État et la Région ont programmé 11,7 M€ pour la préservation de la ressource en eau. Entre autres, au cours de cette année, a été validé le premier programme d'actions du contrat régional de bassin versant (CRBV) Loir 2016-2018 pour un montant de 0,730 M€ d'aides régionales portant le taux de couverture de la région en CRBV à 82%. De même, la Région a financé, avec l'Agence de l'eau, l'étude bilan sur le programme de restauration du Couasnon engagé par le syndicat depuis 2010. Cette étude devrait aboutir à une évaluation des bénéfices des travaux financés et à un nouveau programme sur la période 2018-2022.

En 2016, a été renforcé en Vendée le partenariat avec les prescripteurs agricoles (chambre d'agriculture, coopératives, groupement de l'agriculture biologique), en lien avec les syndicats d'eau potable, pour réaliser des plans d'actions individuels chez les agriculteurs et les accompagner dans leurs changements de pratiques en amont des grandes retenues pour la production d'eau potable.

Au 31 décembre 2016, 38,5% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (23,7 M€ dont 11,7 M€ en 2016).

**Syndicat intercommunal Bassin Vézane et Fessard :
la première tranche des travaux de restauration des milieux aquatiques sur la Vézanne et le Fessard**

Le Syndicat intercommunal du bassin de la Vézanne et du Fessard a engagé des travaux de restauration consistant à lutter contre le piétinement, à diversifier les habitats aquatiques et à rétablir la continuité écologique sur des affluents de la Sarthe aval. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un programme global pluriannuel soutenu par l'agence de l'eau et la Région.

Les travaux réalisés en 2016 ont consisté à aménager des points d'abreuvement (par la pose de clôtures et l'aménagement de descentes) sur plus de 6 km de cours d'eau afin de lutter contre le piétinement. De plus, sur la Vézanne, un linéaire de 800 m du lit a fait l'objet de travaux de renaturation et de diversification des habitats par une recharge en granulat et la mise en œuvre de banquettes, de seuils et d'épis. Enfin, deux déversoirs situés sur le Fessard ont été effacés et remplacés par des petits seuils franchissables afin de rétablir la continuité écologique.

L'ensemble du projet a été estimé à 110 000 € TTC financés à 60% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, 10% par le Conseil départemental de la Sarthe, 20% par la Région Pays de la Loire et 20% par le Syndicat intercommunal du bassin de la Vézanne et du Fessard.



Source : Syndicat intercommunal Bassin de la Vézanne et du Fessard (SIBVF).

Projets territoriaux de développement intégré

19,2 M€ sont contractualisés entre l'État (dont ADEME et Agence de l'eau Loire-Bretagne) et la Région.

Les actions soutenues concernent les projets territoriaux de développement durable du type agenda 21, l'accompagnement des parcs naturels régionaux, le soutien aux plans climat énergie territoriaux, la promotion des écoquartiers et les projets issus de la démarche « écocité » et l'éducation à l'environnement.

Malgré un contexte budgétaire resserré, l'année 2016 a vu le maintien de l'engagement régional (fonctionnement statutaire des syndicats mixtes et soutien aux programmes d'actions), en application de la contractualisation triennale 2015-2017. En 2016 et conformément à ses engagements, la Région a ainsi consacré près de 2,5 M€ à soutenir l'action de ces territoires incubateurs de développement local. A titre d'exemples, il convient de mettre en avant les réflexions mises en œuvre par les parcs naturels régionaux Normandie Maine et Marais Poitevin en faveur de la rénovation et la revitalisation des centres bourgs.

En 2016, l'ADEME a poursuivi le soutien à la mise en place de « schémas directeurs des modes actifs » dans les collectivités qui souhaitent initier ou développer une politique en faveur des modes de déplacements « écomobiles ». La mise en place de relais d'information et d'animation des publics (enfants, jeunes et adultes) et d'un centre de ressources éducatives régional ont également été soutenus. Enfin, la mise en place d'un relais « Urbanisme Durable » sur le territoire du Pays du Mans a été financée, avec pour objectif principal d'accompagner et de conseiller les territoires du SCOT du Pays du Mans pour un urbanisme plus durable s'intégrant dans les objectifs du SCOT et du Plan Climat Energie du Pays du Mans.

L'ADEME contribue à la mise à disposition des données énergie climat via le DROPEC (dispositif régional d'observation partagé énergie climat - <http://www.dropec.fr>).

En 2016, 33 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (6,4 M€, 3,3 M€ en 2016).

Le volet numérique s'articule autour de trois priorités :

- faire du numérique une chance pour la jeunesse,
- renforcer la compétitivité des entreprises,
- promouvoir nos valeurs dans la société et l'économie numérique.

L'accès à un réseau de qualité pour tous les Ligériens - raccordement fibre optique jusqu'à l'abonné pour 65% des Ligériens à horizon 2020 et fourniture d'un haut débit de qualité (3 – 4 Mbit/s) d'ici 2017 hors zones conventionnée et FttH (Fiber to the Home) d'intervention publique - et le raccordement très haut débit prioritaire aux communautés d'innovation sont inscrits dans la stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCORAN) adoptée par l'État et la Région en juillet 2015. La majorité des investissements correspondants sont valorisés, pour les usages et services, une partie seulement des financements étant contractualisée.

Développer la mutualisation et le partage de l'information géographique entre les acteurs publics

Infrastructure de données géographiques (<http://www.geopal.org>) et communauté d'acteurs publics ligériens de l'information géographique, GEOPAL a pour missions la coordination de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence, la diffusion et la communication de l'information géographique à l'aide d'une plate-forme de services numériques, l'animation des acteurs, la réutilisation et la valorisation des données géographiques pour le développement des usages et services à valeur ajoutée.

0,85 M€ sont contractualisés à parité entre l'État et la Région.

En 2016, 58% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (0,494 M€, dont 0,141 M€ en 2016).

VOLET NUMÉRIQUE

Usages des outils numériques dans l'enseignement supérieur

10,8 M€ sont consacrés à des projets d'infrastructures numériques et à des initiatives contribuant à la « transition numérique » de l'enseignement supérieur (voir le volet « Enseignement supérieur, recherche et innovation »).

Égalité numérique des territoires

Le soutien potentiel de l'État (FSN - Fonds pour la société numérique) aux projets des conseils départementaux estimé à 138 M€ a été réévalué au cours de l'année 2016 ; le nouveau montant est inscrit dans l'avenant au CPER signé en 2017. De même, sur la base des investissements programmés au moment de la signature du contrat, la participation financière de la Région initialement évaluée à 100 M€ d'ici 2020 a été réévaluée.

En 2016, les Départements de Loire-Atlantique (pour le FttH) et de Mayenne (pour la montée en débit) ont obtenu sur leurs projets un accord préalable de financement de l'État. Les Départements de la Sarthe (FttH) et de Vendée (FttH/pour la Montée en débit) ont obtenu sur leurs projets l'accord d'engagement financier de l'État. Le dossier « très haut débit » de demande de subvention du Département de Maine-et-Loire est en cours d'instruction. La Région s'est engagée en 2016 à soutenir le nouveau projet du Maine-et-Loire à hauteur de 26,3 M€.

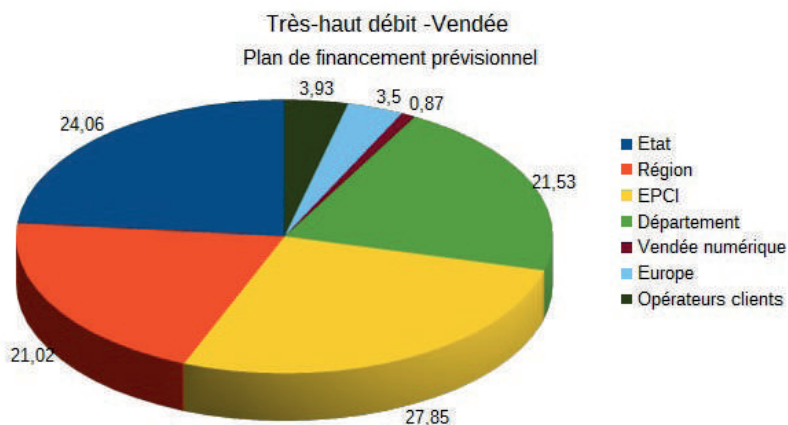
Déploiement du très haut débit – Réseau d’Initiative Publique – GIP Vendée Numérique

Le GIP Vendée Numérique, composé du conseil départemental de Vendée et du syndicat d’énergie et d’équipement de la Vendée, porte le projet de création du Réseau d’Initiative Publique (RIP) en fibre optique de la Vendée (hors zones d’investissement privé de La Roche-sur-Yon agglomération et du pays des Olonnes). Dans sa première phase, il permettra de desservir 13 premières villes en FttH, ainsi que des zones d’activité et des sites prioritaires sur l’ensemble du département. Ainsi, pour la période 2016 – 2020, les engagements prévisionnels portent sur 64 112 prises FttH et le raccordement de 1 431 sites prioritaires, dont 400 zones d’activité, et un chiffre prévisionnel de raccordement de 1 300 Communautés d’Innovation.

Dans le cadre de la déclinaison de la Stratégie régionale Numérique, la Région a approuvé un protocole d’accord sur l’aménagement numérique qui se décline au niveau de chaque département. La Région et le Département de la Vendée ont signé ce protocole le 13 mai 2015. La Région a attribué à ce projet une subvention totale de 21 M€ sur la période 2016 – 2020, décomposée de la manière suivante :

- 18,3 M€ pour le projet FttH ;
- 2,7 M€ euros pour le raccordement prévisionnel de 300 communautés d’innovation de priorité 1 (subvention de 4 000 euros par raccordement) et 1000 communautés d’innovation de priorité 2 (subvention de 1 500 euros par raccordement).

L’État dans le cadre du Plan Très Haut Débit soutient ce projet. Ainsi, le GIP Vendée Numérique a obtenu en 2016 un engagement financier au titre du fonds pour la société numérique (FSN) de 31 M€.



Couverture téléphonie mobile

Un nouveau recensement des centres-bourgs en zones blanches de téléphonie mobile réalisé fin 2016 a permis d’identifier 26 nouvelles communes en Pays de la Loire qui viennent s’ajouter au 22 recensées en 2015.

Par ailleurs, l’État a lancé un appel à projets visant à identifier dans les territoires des sites stratégiques (zones à enjeux économiques, touristiques..) pour lesquels une

absence de couverture sera reconnue. En Pays de la Loire, 27 sites ont été proposés. Le résultat est attendu en 2017.

La Région a voté deux dispositifs de soutien à la résorption des zones blanches dans le cadre du pacte pour la ruralité qui sont repris dans les termes de l’avenant du CPER.

VOLET INNOVATION, FILIÈRE D'AVENIR ET USINE DU FUTUR

Le CPER devra permettre de moderniser l'appareil productif régional, faire évoluer les besoins en emplois et en compétences et faciliter l'émergence de projets structurants.

VOLET INNOVATION, FILIÈRE D'AVENIR ET USINE DU FUTUR

Ces ambitions s'inscrivent dans la stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI) qui identifie 6 champs d'innovation porteurs pour la région : les technologies avancées de production, les industries maritimes, l'alimentation et les bio-ressources, l'informatique et l'électronique professionnelle, le design et les industries culturelles et créatives, les thérapies de demain et la santé.

L'usine du futur

Les financements de l'État et de la Région sont valorisés dans le contrat :

- appui de Bpifrance au travers des « prêts usine du futur » : prêt numérique, prêt vert, prêt robotique pour un montant estimé de 60 M€ ;
- financements de la Région pour au moins 60 M€.

Au 31 décembre 2016, les prêts financés par Bpifrance s'élèvent à 56,9 M€, dont 17,5 M€ en 2016 :

- « prêts numériques » : 16,94 M€ cumulés pour 26 opérations,
- « prêts verts » : 10,6 M€ cumulés pour 13 opérations,
- « prêts robotiques » : 18,5 M€ pour 30 opérations,
- « prêts croissance automobile » : 7,9 M€ cumulés pour 5 opérations,
- « prêts croissance industrie » : 2,95 M€ en 2016 pour 4 opérations.

En 2016, près de 8 M€ ont été engagés par la Région au profit de projets structurants qui contribuent à consolider l'offre technologique en Pays de la Loire tels que ceux portés par l'institut de recherche technologique Jules Verne, le commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA TECH) au travers d'un soutien aux projets d'équipements scientifiques, projets de R&D, projets de ressourcement et plateformes technologiques. A titre d'exemple, 1 M€ a été engagé en 2016 pour soutenir les projets de ressourcement et les projets de R&D du CEA.

Afin de diffuser largement l'offre technologique, la Région mobilise sa boîte à outils pour accompagner les PME ligériennes sur les volets :

- Sensibilisation au travers du soutien à la chambre de commerce et d'industrie régionale pour l'animation sur le territoire régional de la démarche de troisième révolution industrielle et agricole (0,197 M€ engagés en 2016) ;
- Outils de financement tels que le prêt « Pays de la Loire redéploiement » (ex. P2RI) (1,2 M€ engagés en 2016 sur des projets en lien avec l'usine du futur) ;
- Soutien aux dynamiques collectives (ex. 0,4 M€ engagés en 2016 en faveur de l'action collective « Lean Collaboratif » emmenée par STX auprès des coréalisateurs de premier et deuxième rang soit 29 entreprises dont 21 PME) ;
- Accès aux marchés, notamment internationaux (1,5 M€ de crédits engagés en lien avec le volet usine du futur au titre des dispositifs PRIM Export et VIE).

Dans la lignée des priorités du schéma régional de développement économique, d'innovations et d'internationalisation (SRDEII) et en cohérence avec la démarche initiée par l'État en avril 2015, la Région prévoit de mettre en place en 2017 un programme structurant de modernisation de l'industrie régionale autour d'un « plan régional pour l'industrie du futur ».

L'expérimentation d'un appel à projets régionalisé du programme d'investissements d'avenir (PIA)

L'appel à projets « Fonds Pays de la Loire territoires d'innovation – Programme d'investissements d'avenir » doté de 20 M€ financés à parité entre l'État et la Région, en coopération avec Bpifrance, ouvert de mai 2015 à mai 2016 est une expérimentation de la décentralisation des appels à projets nationaux du PIA qui permet d'accélérer la prise de décision sur les projets régionaux de qualité. Ces crédits sont valorisés dans le CPER.

VOLET INNOVATION, FILIÈRE D'AVENIR ET USINE DU FUTUR

Sur l'ensemble de l'opération, 69 projets de PME ligériennes recouvrant 2 700 emplois ont été soutenus à parité État-Région. La totalité du fonds a été engagée.

Plus du quart des projets concerne l'électronique et l'informatique, 15% le domaine de la santé, 12% les techniques avancées de production, 8% l'alimentation et les

bio-ressources. Sont aussi concernées l'industrie maritime et les industries culturelles et créatives.

2/3 des projets sont en Loire-Atlantique, 10% dans le Maine-et-Loire, 9% dans la Mayenne, 7% en Sarthe et autant en Vendée.

Entreprise OEM Development à Saint-Barthélémy d'Anjou

Grâce au financement du « Fonds Pays de la Loire territoires d'innovation – Programme d'investissements d'avenir », l'entreprise OEM Development spécialisée dans les machines de dialyse à domicile a accéléré sa recherche et développement. Elle a ainsi complété sa machine de dialyse quotidienne à domicile de nouvelles modalités de traitements innovants. Le soutien à parité de l'État et de la Région pour 0,3 M€ d'avances remboursables a contribué à la valorisation des développements de l'entreprise, ayant facilité ensuite une levée de fonds de 15 M€ en octobre 2016 pour accélérer la phase de mise sur le marché.

RM TECHNOLOGIES (RMT)

La société RM TECHNOLOGIES (RMT), spécialisée dans les études techniques notamment sur le marché automobile, créée en 2014, a lancé un projet d'innovation sur deux axes de recherche : fabrication de réservoirs à carburant en composite pour véhicules thermiques classiques et fabrication de réservoirs pour véhicules hybrides (donc plus résistants).

Il s'agit ici d'une rupture technologique dans le choix du matériau (composite plutôt que métallique) et du procédé (soufflage) des réservoirs automobile, tout en écartant bien sûr les risques de porosité et de fuite des réservoirs et en abaissant les coûts de production. L'enjeu à terme est de monter une ligne haute cadence de fabrication de ces composites.

Le projet a bénéficié d'une subvention de 0,12 M€ pour une assiette de dépenses retenues de 0,247 M€ au programme FTI-PIA, soit un taux d'aide de 48,4%.

VOLET EMPLOI, ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Objectifs :

- adaptation des entreprises régionales,
- appui à entrepreneuriat,
- orientation tout au long de la vie,
- développement de formations adaptées,
- aide aux publics en difficulté,
- accompagnement des jeunes en rupture de parcours de formation.

VOLET EMPLOI, ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CPER a pour ambition de favoriser l'adaptation des entreprises régionales par le développement des compétences et la mobilité, d'appuyer l'entrepreneuriat, de permettre une meilleure orientation tout au long de la vie, de développer des formations adaptées et de qualité, d'aider les publics qui cumulent des difficultés d'accès à l'emploi, et d'accompagner les jeunes en rupture de parcours de formation.

21,16 M€ sont contractualisés entre l'État et la Région pour soutenir l'action du CARIF-OREF (observation et analyse

de l'emploi et de la formation) et de l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail. Cette enveloppe est également destinée à consolider le service public régional de l'orientation et appuyer des actions issues de la charte tripartite État, Région et partenaires sociaux et des actions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales et de filières.

Au 31 décembre 2016, 33,1% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (7 M€) dont 3,4 M€ en 2016.

La sécurisation dans l'emploi par l'amélioration des conditions de travail (ARACT)

L'ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) est une association administrée par les partenaires sociaux et financée par l'État, la Région et l'ANACT dans le cadre d'une politique nationale pilotée par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

C'est un acteur reconnu, qui développe des actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises, avec un accompagnement dans la durée concernant plusieurs sujets : dialogue social, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, qualité de la vie au travail et facteurs psychosociaux, gestion des âges, pluralité des populations au travail...

Un conventionnement 2016 entre l'ARACT et la Région a permis de cadrer le soutien de la Région à son programme d'activités.

En 2016, l'ARACT a réalisé pour l'essentiel :

- l'accompagnement de 85 entreprises ligériennes dont 81 % de TPE-PME,
- 5 actions en partenariat avec des OPCA, des groupes d'employeurs et des acteurs consulaires,
- 52 actions de transferts des bonnes pratiques en termes d'amélioration des conditions de travail lors de salons et séminaires,
- 9 actions de transferts à destination de 77 consultants ligériens,
- 1 démarche de « prestation d'amélioration des conditions de travail »,
- 920 jours en lien avec la thématique de la gestion des âges dans l'entreprise,
- un travail sur les impacts du numérique sur les conditions et les formes de travail avec l'animation d'événements lors de la 13^e édition de la semaine pour la qualité de vie au travail

Au 31 décembre 2016, 33,3% des crédits inscrits ont été engagés (0,889 M€ dont 0,440 M€ en 2016).

Le volet territorial vise à réduire les disparités entre les territoires afin de renforcer la cohésion en agissant dans les territoires ruraux présentant des enjeux de revitalisation économique ou des singularités, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et au sein de la métropole nantaise.

VOLET TERRITORIAL

Soutien aux territoires ruraux et périurbains

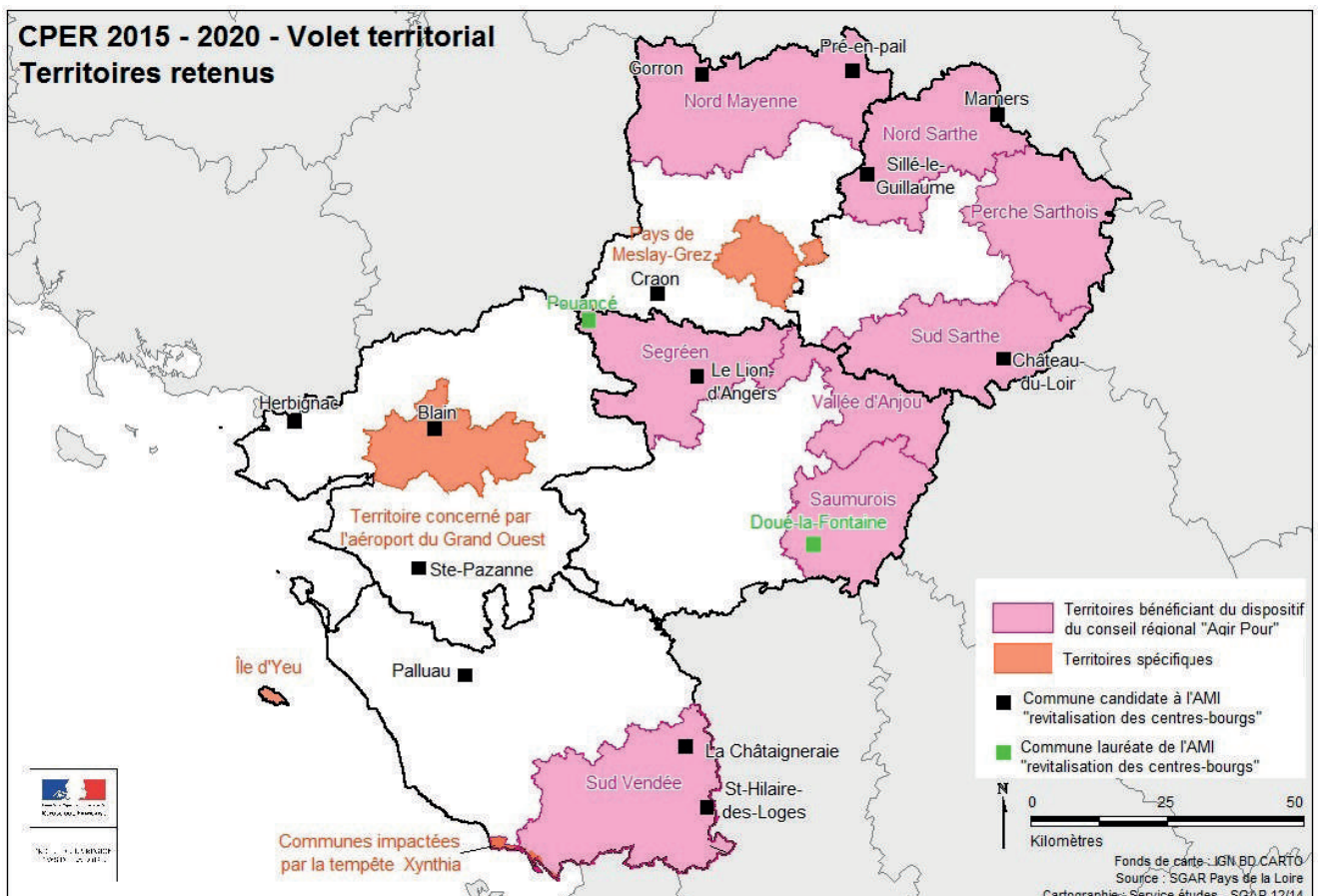
Les territoires identifiés font face aux enjeux de développement économique, de revitalisation des centres-bourgs, de mise en œuvre des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public, de renforcement de la coopération intercommunale et de la gouvernance locale, d'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de valorisation culturelle.

Fin 2016, treize conventions d'application ont été signées.

La revitalisation économique au titre d' « Agir pour »

Dans les territoires « Agir pour », le CPER conforte la cohérence de l'intervention de l'État et de la Région avec celle des collectivités et optimise l'effet levier des interventions publiques.

Au 31 décembre 2016, sur les 50,8 M€ contractualisés entre l'État et la Région, 35,6% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (18,102 M€ dont 11,452 M€ en 2016).



Contrat territorial pour le Nord Sarthe

Trois maisons de santé pluriprofessionnelles du contrat territorial Nord Sarthe ont été engagées en 2016 pour 0,72 M€ à Mamers, Beaumont-sur-Sarthe et Fyé portées respectivement par les communautés de communes du Saosnois, du Pays Belmontais et de la Porte du Maine normand.

Contrat territorial pour le Grand Saumurois

Trois opérations du contrat territorial Grand Saumurois ont été engagées en 2016 pour 0,206 M€ : la reconversion du site des Dames Barrau en un espace gastronomique et d'hébergement touristique à Gennes, l'Oeuvre commémorative aux Tsiganes et la construction d'un Atelier-relais Gennois.

Contrat territorial pour la Vallée d'Anjou

Onze opérations du contrat territorial Vallée d'Anjou ont été engagées en 2016 pour 1,3 M€ dont des aménagements de zones d'activités ou des constructions d'ateliers relais :

- construction de cinq ateliers relais sur la communauté de communes « Les Portes de l'Anjou » ;
- acquisition et aménagement des zones d'activité de Lasse et de Noyant portées par la communauté de communes « Canton de Noyant » ;
- construction d'un atelier relais sur la zone d'activité intercommunale de Noyant portée par la communauté de communes « Canton de Noyant ».

Des opérations culturelles :

- réhabilitation du Musée d'Art et d'Histoire à Baugé ;
- construction à Beaufort-en-Vallée et aménagement à Parçay-les-Pins de bibliothèques.

Des opérations favorisant les activités périscolaires :

- amélioration de la performance énergétique et rénovation du groupe scolaire de Mazé (commune de Mazé-Milon) ;
- rénovation du complexe sportif de Chateaucoin à Baugé (Baugé-en-Anjou) ;
- construction d'un centre de loisirs intercommunal à Noyant (communauté de communes « Canton de Noyant ») ;
- construction d'une garderie périscolaire à Cheffes-sur-Sarthe .

Une opération au bénéfice d'une entreprise spécialisée dans le végétal portée par la communauté de communes Beaufort en Anjou.

Le contrat régional de solidarité territoriale avec les communes impactées par la tempête Xynthia

9 M€ sont contractualisés entre l'État et la Région pour la relance économique du territoire. Fin 2016, 76% des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (6,8 M€) et 73,6% ont été engagés (6,6 M€).

Les crédits engagés en 2016 (0,213 M€) ont été mobilisés pour la création de sentiers cyclables sur la commune de la Faute-sur-Mer.

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

1 M€ sont contractualisés à parité entre l'État et la Région pour accompagner le territoire suite à la pollution industrielle intervenue en 2011. En 2016, 0,262 M€ ont été engagés pour la création d'un bâtiment multi-commerces, la construction d'un module pour artisans à Meslay-Grey, le financement du schéma local de transport et pour la mise en place d'un programme local de l'habitat (PLH).

Au 31 décembre 2016, 49,1% des crédits contractualisés État-Région ont été programmés et engagés (0,491 M€ dont 0,352 M€ en 2016).

Soutien aux quartiers prioritaires de la politique de la ville

Les 11 contrats de ville portant sur 46 quartiers ont été signés en 2015.

Fin 2016, la majeure partie des conseils citoyens a fait l'objet d'une reconnaissance de leur existence par arrêté préfectoral (14 arrêtés préfectoraux signés). Ces conseils participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et l'évaluation des contrats de ville.

Toutes les conférences intercommunales du logement (CIL) ont été créées, à l'exception de celle de la communauté de communes du Castelbriantais. Ces conférences réunissant communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), État, bailleurs, réservataires et associations, définissent la politique d'attribution des logements et préparent des conventions d'équilibre territorial dans l'objectif d'accroître la mixité sociale à l'échelle des quartiers et des immeubles.

Deux documents cadres (orientations stratégiques de la CIL) ont été approuvés en 2016 (Nantes Métropole et Angers Loire Métropole).

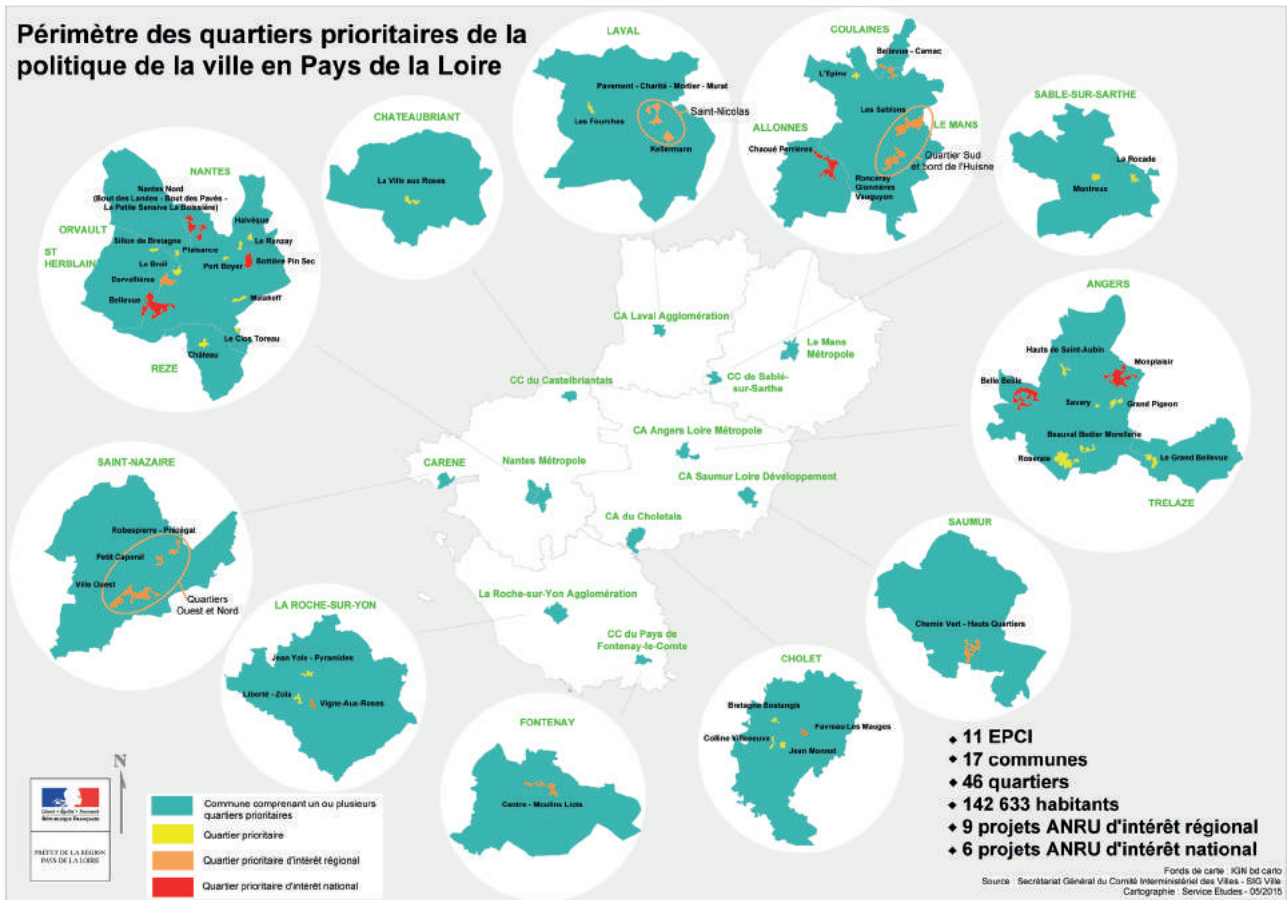
L'État a mobilisé 7,11 M€ au bénéfice des quartiers prioritaires (hors crédits de droit commun et hors fonds interministériel de prévention de la délinquance).

À ces dépenses directes, s'ajoute l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux contre l'engagement de poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers. La grande majorité des conventions relatives à cet abattement a été signée (15 sur 17 potentielles).

Dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain, la mobilisation financière de l'agence nationale de la rénovation urbaine s'élève finalement à 38,4 M€, 0,9 M€ au titre de l'ingénierie et 37,5 M€ au titre des travaux (22 M€ valorisés initialement au CPER) pour les 9 quartiers d'intérêt régional proposés par le préfet de région.

En 2016, la première étape de mise en œuvre de ce programme a été franchie avec la signature de l'ensemble des protocoles de préfiguration. Ceux-ci visent à préciser le projet de renouvellement urbain et son ambition et définissent un programme d'études et des moyens d'ingénierie pour y parvenir. Le projet urbain sera ensuite décliné dans des conventions pluriannuelles de renouvellement urbain.

Périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville en Pays de la Loire



Renforcer les fonctions métropolitaines

La métropole nantaise a engagé une dynamique ambitieuse à travers de nombreux projets inscrits au CPER pour contribuer au renforcement de ses fonctions métropolitaines.

Outre les opérations dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et des transports, cinq opérations sont inscrites au titre du volet territorial pour 82,1 M€, dont 11,3 M€ de l'État et 32,9 M€ de la Région : le soutien aux projets concourant au développement du spectacle

vivant, la rénovation de la salle Onyx à Saint-Herblain, la construction de l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (ESBANM), la construction de nouveaux locaux pour le centre d'excellence sportive (CREPS) et le transfert des infrastructures ferroviaires de l'île de Nantes au Grand Blottereau.

Au 31 décembre 2016, 75,8% des crédits contractualisés État-Région ont été programmés (33,5 M€, dont 25,9 M€ en 2016 pour le CREPS).

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau détaillé des financements État et Région

Annexe 2 : Tableau synthétique des engagements de l'ensemble des partenaires financiers

Annexe 3 : Tableau financier de suivi des conventions complémentaires

Annexe 4 : Tableaux financiers des crédits contractualisés hors CPER et des crédits valorisés

Annexe 5 : Cartographie des projets du volet ESRI

Annexe 6 : Cartographie des projets du volet Mobilité multimodale

Annexe 7 : Tableau de suivi de la gouvernance du CPER

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandats Etat et Région au 31 décembre 2016

VOLET / OBJECTIFS	OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	BOP	Région	ETAT			REGION						
						PROGRAMME	ENGAGÉ	MANDATÉ	PROGRAMME	ENGAGÉ	MANDATÉ				
						%	Engagé cumulé au 31/12/2016	% / eng	%	Engagé cumulé au 31/12/2016	%				
MOBILITE MULTIMODALE	1.1 - Axa Nantes-Angers-Sablé : fabrication	30 000 000	15 000 000	203	5 000 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	
	1.2 - Axa Nantes-Angers-Sablé : signalisation Nantes Sainte Lucre	2 000 000	600 000	203	800 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	
	1.3 - Axa Nantes-Angers-Sablé : terminus technique Ancenis	22 000 000	8 800 000	203	8 800 000	320 000	3,6%	320 000	3,6%	160 000	50,0%	808 000	9,2%	808 000	19,8%
	2 - Axa Nantes-Bordeaux : modernisation	80 000 000	24 000 000	203	20 000 000	980 000	4,1%	980 000	4,1%	0	0,0%	2 700 000	13,6%	1 241 334	11,4%
	3 - UNOPBL et Etudes	14 000 000	4 200 000	203	3 500 000	150 000	3,6%	150 000	3,6%	0	0,0%	125 000	3,6%	125 000	3,6%
	4.1 - Gare Nantes : mise en accessibilité PMR des quais	11 225 000	2 880 000	203	7 045 000	2 880 000	100,0%	2 880 000	100,0%	110 192	3,8%	7 045 000	100,0%	1 802 245	25,8%
	4.2 - Gare de Nantes : modernisation du CREM et déplacement du Centre Multimodal	19 500 000	1 000 000	203	2 120 000	51 962	5,2%	51 962	5,2%	18 000	34,6%	871 240	41,1%	399 781	45,9%
	4.3 - Gare de Nantes : schéma directeur ferroviaire	5 000 000	2 000 000	203	2 000 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	166 700	8,3%	166 700	8,3%
	5 - Capacité Gare d'Angers	18 000 000	7 200 000	203	6 300 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	6 - Gare St Nazaire : mise en accessibilité PMR des quais	15 155 500	2 145 750	203	4 615 000	2 145 750	100,0%	2 145 750	100,0%	0	0,0%	1 362 250	29,5%	1 362 250	29,5%
MO1	7 - Axa Nantes : St Gilles / Pomic : modernisation	108 422 000	27 105 500	203	41 209 900	24 462 737	90,3%	24 462 737	90,3%	13 552 750	55,4%	41 209 900	100,0%	31 434 029	76,3%
	8 - Axa Nantes Châtelet : modernisation Clisson Châtelet	60 000 000	8 300 000	203	35 000 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	
	9 - Création de halles ferroviaires - Etelle du Mans	10 000 000	1 600 000	203	3 700 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	600 000	16,2%	120 000	3,2%
	395 302 500	105 031 250	141 009 900	30 990 449	29,5%	30 990 449	29,5%	13 840 942	44,7%	55 928 170	39,6%	52 949 433	37,5%	34 209 755	64,6%
	430 000	215 000	203	153 735	71,5%	79 531	51,7%								
	16 500 000	9 250 000	203	3 000 000	36,4%	1 779 455	21,0%	211 175	11,9%						
	4 100 000	4 100 000	203	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%						
	6 080 000	3 040 000	203	1 500 000	49,3%	1 211 630	39,9%	660 991	54,6%						
	32 000 000	19 400 000	203	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%						
	700 000	504 000	203	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%						
MO2	1.1 - Péripériphérie de Nantes : études au sein du Grand Nantais	15 000 000	15 000 000	203	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
	1.2 - Péripériphérie de Nantes : aménagement entre les ponts d'Orvault et de Remmes et autres aménagements	7 600 000	7 600 000	203	4 800 000	63,2%	4 055 022	53,4%	1 234 410	30,4%					
	1.3 - Péripériphérie de Nantes : bifurcation RN165-RN444	2 000 000	2 000 000	203	1 260 000	63,0%	1 081 703	54,1%	688 846	63,7%					
	2.1 - RN 162 : déviation Mouley-Meyenne phase 2	4 600 000	4 600 000	203	850 000	18,5%	741 189	16,1%	499 272	67,4%					
	2.2 - déviation Mouley-Meyenne phase 3 et aménagement de la RN12	75 700 000	37 850 000	203	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	4.1 - RN 171 : déviation de Bouvron	164 710 000	105 259 000	203	11 625 000	11,3%	9 021 734	8,0%	3 374 225	37,4%					
	4.2 - RN 171 : protection acoustique de Trignac et Montoir	10 000 000	2 900 000	203	2 900 000	100,0%	2 900 000	100,0%	462 623	16,0%					
	5.1 - Réduction de points noirs brut	10 000 000	3 400 000	203	3 400 000	100,0%	3 400 000	100,0%	0	0,0%					
	5.2 - Protection de captage eau potable	5 000 000	1 500 000	203	1 900 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	6 - Desserte aéroport du Grand Ouest	2 000 000	2 000 000	203	100 000	5,0%	0	0,0%	0	0,0%					
MO3	1.1 - Site industriel de Saint-Nazaire : hub logistique	35 000 000	11 400 000	203	11 300 000	25,4%	2 900 000	25,4%	462 623	16,0%					
	1.2 - Site industriel de Saint-Nazaire : assainissement	1 100 000	200 000	203	480 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	1.3 - Valorisation du site du Canal	3 000 000	1 100 000	203	700 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	1.4 - Création de pôles formes flexibles connectées	5 000 000	1 000 000	203	1 400 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	1.5 - Augmentation capacités d'accueil du poste à quai	9 100 000	2 300 000	203	2 500 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	Sous-total développement industriel portuaire	3 000 000	1 500 000	203	500 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	2.1 - Etudes de chantier de transport conteneurs de Nantes	6 600 000	2 900 000	203	2 400 000	82,6%	2 400 000	82,6%	1 186 897	49,5%					
	2.2 - Etudes aménagement pôle logistique aval	53 700 000	18 100 000	203	16 300 000	31,3%	16 300 000	31,3%	1 649 520	31,1%					
	2.3 - Aménagement zone logistique Nantes Cheviré	1 000 000	1 000 000	203	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	3 - Aménagement de travail port de Saint-Nazaire	53 700 000	18 100 000	203	16 300 000	31,3%	16 300 000	31,3%	1 649 520	31,1%					
TOTAL MOBILITE MULTIMODALE	AGROCAMPIUS OUEST : réhabilitation et extension	4 000 000	500 000	142	1 500 000	100,0%	500 000	100,0%	289 541	57,9%					
	EN1 : réhabilitation du bâtiment B	1 500 000	1 500 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	EN2 : Renovation des bâtiments (hébergement, administration-enseignement-recherche)	2 354 000	2 354 000	192	805 000	34,1%	539 034	22,9%	539 034	100,0%					
	EN3AM : Restructuration du bâtiment E	5 000 000	3 000 000	150	505 000	16,6%	99 437	3,3%	61 129	61,5%					
	UA : Extension ISTIA - pôle ingénierie	5 500 000	3 000 000	150	2 000 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UA : Maison d'accueil des chercheurs étrangers (hôtel d'application)	6 000 000	4 875 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UA : réhabilitation de l'UPFR Lettres	6 000 000	4 500 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UA : Réhabilitation de l'UPFR Médecine (dernière tranche)	6 000 000	4 500 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UA : Réhabilitation de l'UPFR Sciences	1 000 000	1 000 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UA : Restructuration de l'UT	2 000 000	1 700 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
ES1	UM : Réhabilitation IUT Le Mans	5 000 000	1 600 000	150	1 700 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UM Réhabilitation UFR LLSH	8 600 000	8 600 000	150	2 000 000	76,1%	6 644 515	76,1%	5 818 825	86,3%					
	UM Campus Leval : nouveau bâtiment UFR Droit et ESPE	3 000 000	1 000 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UN : Campus HU - volet formation - études	13 000 000	1 000 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UN : Extension BIAS (suites FC + tertaires UBL, Présidence)	7 000 000	5 000 000	150	1 000 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UN : Les Nouvelles BU de l'Ecric (e-learning)	7 000 000	5 000 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UN : Restructuration UFR Sciences - accueil du Département informatique de l'UT	7 000 000	3 350 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UN : Travaux de raccordement au réseau de chaleur métropolitain	3 000 000	1 000 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	UN campus Saint Nazaire : Regroupement ESPH - études	3 000 000	1 000 000	150	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	ES1 TOTAL Attractivité des campus	91 164 000	39 469 000	21,6%	8 510 000	21,6%	7 632 986	19,9%	6 708 529	85,6%					

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandaterments Etat et Région au 31 décembre 2016

VOLET / OBJECTIFS	OPERATIONS		Montant total (en €)	ETAT	BOP	Région	ÉTAT				REGION						
							PROGRAMMÉ	ENGAGÉ	MANDATÉ	PROGRAMMÉ	ENGAGÉ	MANDATÉ	PROGRAMMÉ	ENGAGÉ	MANDATÉ		
																%	%
ES2 Vie étudiante	Angers - Construction d'un RU dans le centre ville	875 000	150	875 000	150	875 000	350 000	40,0%	58 312	6,7%	37 803	64,8%	0	0,0%	0	0,0%	
	Angers - Réhabilitation de la résidence universitaire - Couffon Pavot -	7 546 000	231	2 400 000	231	3 773 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
	Nantes - Réhabilitation de la cafétéria de Lettres (Projet Nouveau Territoire)	1 000 000	150	1 000 000	150	1 980 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
	Nantes - Réhabilitation du restaurant universitaire - Le Rubis -	2 930 000		3 000 000		2 000 000							2 000 000	100,0%	0	0,0%	
ES2 TOTAL Vie étudiante			17 976 000	4 275 000	8 628 000	8,2%	350 000	8,2%	58 312	1,4%	37 803	64,8%	2 000 000	23,2%	0	0,0%	
ES3 Numérique	Aménagement BU pour data center mutualisé	1 000 000		9 610 000		500 000						500 000	100,0%	0	0,0%		
	Volet numérique UBL	1 150 000	192	3 900 000	192	2 535 000	800 000	16,0%	800 000	16,0%	73 853	10,0%	1 407 500	55,5%	1 438 988	31,2%	
ES3 TOTAL Numérique			11 760 000	5 300 000	3 415 000	17,3%	930 000	17,3%	873 853	16,2%	73 853	8,4%	2 127 500	62,3%	2 200 000	13,8%	
SOUS TOTAL Enseignement supérieur			120 900 000	49 154 000	33 515 000	19,9%	9 790 000	19,9%	9 785 131	17,8%	6 629 165	77,8%	7 027 500	21,0%	5 666 068	16,9%	
R11 Biologie-Santé	ONFRIS Institut vétérinaire de recherche pré clinique - volet équipements	1 000 000		300 000		300 000						210 000	70,0%	210 000	100,0%		
	ONFRIS soutien doctoral	384 000	142	192 000	142	192 000	192 000	100,0%	38 055	19,8%	38 055	100,0%	96 000	50,0%	16 000	16,7%	
	Plateforme CIMA	1 500 000	172	300 000	172	412 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	112 000	27,2%	0	0,0%	
	TRANSLAT ANGENERS Equipement IRIS 2 et animale	500 000	172	250 000	172	250 000	100 000	40,0%	100 000	40,0%	90 000	90,0%					
	TRANSLAT ANGENERS Renforcement du SCAHU	250 000	172	150 000	172	150 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
	TRANSLAT ANGENERS Vasculaire, métabolisme et nutrition (PACEM)	980 000	172	250 000	172	182 000	150 000	60,0%	150 000	60,0%	145 000	96,7%					
	TRANSLAT ANGENERS Vasculaire, métabolisme et nutrition (PREMMI dont zebra fish)	650 000		225 000		225 000							0	0,0%	0	0,0%	
	TRANSLAT ANGENERS Vaccination et zoonoses (MINT)	270 000		202 000		202 000							202 000	100,0%	202 000	100,0%	
	TRANSLAT NANTES Anthraxite IRS2 UTE IRS-LIN	1 000 000	172	400 000	172	175 000	181 130	45,3%	181 130	45,3%	163 017	90,0%	169 000	96,6%	0	0,0%	
	TRANSLAT NANTES Bio-Imagerie et exploration fonctionnelle (dont MEB cryo)	1 700 000	172	800 000	172	307 000	568 870	71,1%	568 870	71,1%	533 483	93,8%	209 000	68,1%	0	0,0%	
	TRANSLAT NANTES Criblage à haut débit	600 000		117 000		117 000							0	0,0%	0	0,0%	
	TRANSLAT NANTES Journée d'équipements mutualisés	610 000	172	200 000	172	750 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
	LIN : Campus HU - volet pré-clinique - études	2 000 000		1 200 000		1 200 000							0	0,0%	0	0,0%	
	LIN : Campus HU - volet recherche - études	4 000 000		750 000		294 000							0	0,0%	0	0,0%	
TOTAL Biologie - Santé			16 234 000	2 542 000	4 356 000	46,9%	1 192 000	46,9%	1 036 055	40,8%	969 555	93,4%	988 000	22,9%	226 000	22,6%	
R12 Alimentation-Végétal	AGRO-CAMPUS : soutien doctoral	576 000	142	288 000	142	288 000	288 000	100,0%	288 000	100,0%	168 768	58,6%	96 000	33,3%	32 000	33,3%	
	INRA : Pôle ingénierie végétale sur le phénotypage - volet équipements	4 000 000		2 000 000		725 000						33 600	4,6%	0	0,0%		
	INRA : Pôle ingénierie végétale sur le phénotypage - volet immobilier	2 000 000		450 000		450 000						0	0,0%	0	0,0%		
	ONFRIS - volet immobilier	5 000 000	142	1 000 000	142	1 000 000	1 000 000	100,0%	1 000 000	100,0%	772 975	77,3%	200 000	20,0%	60 000	30,0%	
	TRADER - Approche durable de la transformation des agro-ressources	4 000 000		1 025 000		1 025 000						238 810	23,3%	238 810	23,3%	0	0,0%
	Développement et internationalisation des SHS	1 576 000	172	353 000	172	1 200 000	156 000	44,2%	156 000	44,2%	140 400	90,0%	303 800	25,3%	151 900	50,0%	
TOTAL Alimentation-Végétal			1 576 000	1 288 000	3 488 000	100,0%	1 288 000	100,0%	1 288 000	100,0%	941 743	73,1%	568 810	16,3%	92 000	16,2%	
R13 Lettres, Langues, Sciences Humaines et sociales	Développement et internationalisation des SHS	1 576 000	172	353 000	172	1 200 000	156 000	44,2%	156 000	44,2%	140 400	90,0%	303 800	25,3%	151 900	50,0%	
	CMEN Microscopie IMN et INRA	3 800 000	172	807 000	172	1 200 000	156 000	44,2%	156 000	44,2%	140 400	90,0%	303 800	25,3%	151 900	50,0%	
	CISPEO Chimie moléculaire innovante Angers	900 000	172	250 000	172	144 000	100 000	40,0%	100 000	40,0%	96 855	96,8%	367 000	45,5%	0	0,0%	
	CISPEO Chimie moléculaire innovante La Roche sur Yon	120 000	172	60 000	172	60 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
	CISPEO Chimie moléculaire innovante La Mans	360 000	172	100 000	172	58 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	44 000	76,9%	0	0,0%	
	CISPEO Chimie moléculaire innovante Nantes	585 000	172	100 000	172	151 000	50 000	50,0%	50 000	50,0%	45 000	90,0%	94 000	62,3%	0	0,0%	
	ENSAM : Halls d'essais et de caractérisation	4 000 000		600 000		600 000						1 168	0,1%	1 168	100,0%		
	FACTORY (usine du futur)	2 000 000		675 000		675 000						240 000	35,6%	240 000	35,6%	120 000	50,0%
	LMAC : évaluation et contrôle non destructif des matériaux	1 500 000	172	900 000	172	320 000	450 000	50,0%	450 000	50,0%	425 000	94,4%	165 000	51,6%	0	0,0%	
	LMAC : réseaux de transducteurs acoustiques	3 500 000	172	700 000	172	320 000	125 000	17,9%	125 000	17,9%	112 800	90,0%	375 000	100,0%	0	0,0%	
PRIC Ingénierie de la construction et écoconstruction	1 940 000		1 000 000		975 000						27 326	1,4%	27 326	100,0%	0	0,0%	
UA : Reconstruction du laboratoire Méteci Anjou - volet immobilier CISPEO	8 000 000		27 795 000		6 630 000	725 000	23,1%	725 000	23,1%	679 335	93,7%	5 145 000	77,6%	1 673 484	25,2%	229 484	13,7%
TOTAL Sciences des matériaux - Mécanique et Ingénierie			27 795 000	3 145 000	6 630 000	23,1%	725 000	23,1%	725 000	23,1%	679 335	93,7%	5 145 000	77,6%	1 673 484	25,2%	
R14	Calcul Intérel CCPL	700 000	172	300 000	172	300 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	875 000	100,0%	875 000	100,0%	
	Calcul Intérel ICI	2 300 000	172	320 000	172	875 000	320 000	100,0%	320 000	100,0%	288 000	90,0%	875 000	100,0%	875 000	100,0%	
	Calcul Intérel TIER2	300 000	172	150 000	172	181 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	146 000	80,7%	0	0,0%	
R15	SEDUCE EMN Plateforme - volet - GridEx	1 075 000	172	510 000	172	200 000	200 000	39,2%	200 000	39,2%	190 000	95,0%	146 000	80,7%	0	0,0%	
	SNUM création et fabrication numérique (dont Corauis)	150 000	172	90 000	172	90 000	90 000	100,0%	90 000	100,0%	81 000	90,0%	146 000	100,0%	81 000	100,0%	
TOTAL STIC-Maths			6 075 000	1 370 000	1 056 000	44,5%	610 000	44,5%	610 000	44,5%	559 000	91,6%	1 021 000	96,7%	875 000	85,7%	

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandats au 31 décembre 2016

VOLET OBJECTIFS	OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	BOP	Région	ETAT			REGION							
						PROGRAMME	ENGAGE	MANDATE	PROGRAMME	ENGAGE	MANDATE					
						%	Engagé cumulé au 31/12/2016	Mandats cumulés au 31/12/2016	%	Engagé cumulé au 31/12/2016	Mandats cumulés au 31/12/2016					
R06 Mer-Environnement-Villes et territoires	I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) EMN	1 050 000	240 000	182	375 000	50 000	20,8%	50 000	20,8%	50 000	100,0%	170 000	45,3%	51 000	30,0%	
	I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) La Roche sur Yon	2 014 000	50 000	172	56 000	50 000	100,0%	45 000	90,0%	56 000	100,0%	56 000	100,0%	56 000	100,0%	
	I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) Saint-Nazaire	2 014 000	850 000	172	256 000	350 000	41,2%	350 000	56,7%	59 000	26,1%	59 000	36,1%	0	0,0%	
	IFREMER: Bio technologies marines - volet équipements	1 000 000			188 000											
	IFREMER: Bio technologies marines - volet immobilier	3 000 000			1 125 000											
	NEMO: extension du bassin d'échouage - volet immobilier	4 000 000	800 000	172	800 000	150 000	18,8%	150 000	18,8%	135 000	90,0%	600 000	50,0%	0	0,0%	
	NEMO: extension du bassin d'échouage - volet équipements	4 000 000	800 000	172	800 000	150 000	18,8%	150 000	18,8%	135 000	90,0%	600 000	50,0%	0	0,0%	
	PRIC mer (CSMAR et GCEM) - Nantes	2 660 000	390 000	172	603 000	100 000	25,6%	100 000	25,6%	90 000	90,0%	222 000	36,8%	0	0,0%	
	PRIC mer (CSMAR et GCEM) - Saint Nazaire	80 000	16 000	172	80 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
	SEZ PDL (environnement - ville) ONEVU	680 000	400 000	172	140 000	100 000	25,0%	100 000	25,0%	90 000	90,0%	85 000	60,7%	0	0,0%	
	SEZ PDL (environnement - ville) Plaisance	770 000	400 000	172	390 000	348 000	89,0%	348 000	89,0%	169 004	43,6%	169 004	43,6%	0	0,0%	
	SEZ PDL (environnement - ville) Téléselection géographique	695 000	100 000		50 000											
	SEZ PDL (environnement - ville) Téléselection géographique ESOT Le Mans	100 000			50 000											
	R06 TOTAL Mer-Environnement-Villes et territoires		20 258 000	2 746 000		5 501 000	800 000	29,1%	800 000	29,1%	745 000	93,1%	1 581 000	29,7%	107 000	6,8%
	R17 Planétologie	Planétologie	6 000 000	6 000 000	150	6 000 000	6 000 000	100,0%	6 000 000	100,0%	1 300 000	21,7%				
R18 Ingénierie de projets internationaux	Soutien à l'ingénierie de projets de recherche européens et internationaux	3 600 000			600 000											
R18 TOTAL Ingénierie de projets internationaux		3 600 000			600 000											
R19 Innovation et Transfert	Innovation	6 440 000	2 415 000	172	2 415 000	806 670	33,4%	806 670	33,4%	806 670	100,0%	1 347 000	55,6%	911 214	83,1%	
SOLUS TOTAL Recherche Innovation		103 531 000	19 859 000		25 245 000	11 577 670	58,3%	11 423 725	57,5%	6 141 703	53,8%	11 239 210	44,5%	2 692 608	35,8%	
TOTAL Enseignement supérieur, recherche, innovation		224 431 000	69 013 000		58 762 000	21 367 670	31,0%	20 188 656	29,3%	12 961 868	64,2%	18 266 710	31,1%	3 256 676	29,5%	
TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Energie et changement climatique															
TEE1 Energie et changement climatique	Energie et changement climatique	30 980 000	15 460 000	ADEME	15 500 000	5 160 000	16,7%	4 730 963	13,7%	954 244	20,2%	7 713 330	49,8%	3 148 631	40,8%	
TEE1 TOTAL Energie et changement climatique		30 980 000	15 460 000		15 500 000	5 160 000	33,3%	4 730 963	30,8%	954 244	20,2%	7 713 330	49,8%	3 148 631	40,8%	
TEE2 Economie circulaire et économie des ressources	Ecologie industrielle, efficacité énergétique dans l'économie, consommation valorisation des déchets	8 400 000	7 200 000	ADEME	1 200 000	2 400 000	33,3%	1 945 193	27,0%	472 848	24,3%	363 694	30,3%	248 840	68,4%	
TEE2 TOTAL Economie circulaire et économie des ressources		8 400 000	7 200 000		1 200 000	2 400 000	33,3%	1 945 193	27,0%	472 848	24,3%	363 694	30,3%	248 840	68,4%	
TEE3 Prévention risques naturels	Risques d'inondation et autres risques	200 000	200 000	181	200 000	26 840	13,4%	24 038	12,0%	14 690	61,1%					
TEE3 Prévention risques naturels	Risques d'inondation et autres risques	100 000	100 000	AELB	6 000 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%					
TEE3 Prévention risques naturels	Risques d'inondation et autres risques	9 700 000	3 700 000	FFRNM	1 095 360	1 095 360	29,6%	1 095 360	29,6%	5 700	0,5%					
TEE3 TOTAL Prévention des risques naturels		10 000 000	4 000 000		6 000 000	1 122 180	29,1%	1 119 388	28,0%	20 399	1,6%	3 138 694	52,3%	476 093	15,2%	
TEE4 Reconquête de la biodiversité	Biodiversité	19 320 000	6 320 000	113	13 000 000	1 715 899	27,2%	1 715 899	27,2%	1 129 175	67,7%	5 264 690	40,5%	2 167 076	41,2%	
TEE4 Reconquête de la biodiversité	Biodiversité	100 000	100 000	AELB	100 000	100 000	100,0%	100 000	100,0%	100 000	100,0%					
TEE4 TOTAL Reconquête de la biodiversité		19 420 000	6 420 000		13 000 000	1 815 899	29,3%	1 815 899	28,3%	1 229 175	67,7%	5 264 690	40,5%	2 167 076	41,2%	
TEE5 Préservation des ressources en eau	Eau	61 700 000	35 200 000	AELB	25 500 000	13 510 360	38,4%	13 510 360	38,4%	6 133 827	45,4%	10 230 021	38,6%	592 087	21,2%	
TEE5 Préservation des ressources en eau	Eau	61 700 000	35 200 000	AELB	25 500 000	13 510 360	38,4%	13 510 360	38,4%	6 133 827	45,4%	10 230 021	38,6%	592 087	21,2%	
TEE5 TOTAL Préservation des ressources en eau		61 700 000	35 200 000		25 500 000	13 510 360	38,4%	13 510 360	38,4%	6 133 827	45,4%	10 230 021	38,6%	592 087	21,2%	
TEE6 Projets territoriaux de développement durable	Eau	17 940 000	1 000 000	ADEME	14 700 000	330 083	33,0%	330 083	33,0%	146 427	44,1%	4 932 180	33,6%	4 218 246	86,5%	
TEE6 Projets territoriaux de développement durable	Eau	17 940 000	1 000 000	AELB	14 700 000	330 083	33,0%	330 083	33,0%	146 427	44,1%	4 932 180	33,6%	4 218 246	86,5%	
TEE6 TOTAL Projets territoriaux de développement durable		17 940 000	1 000 000		14 700 000	330 083	33,0%	330 083	33,0%	146 427	44,1%	4 932 180	33,6%	4 218 246	86,5%	
TOTAL Transition écologique et énergétique		149 710 000	72 810 000		76 900 000	25 504 532	35,0%	24 731 976	34,0%	9 329 027	37,7%	31 642 009	41,1%	10 850 973	44,9%	
NUT1 SIG	Soutien à la piste-forme mutualisée d'information géographique Geopig	850 000	425 000	112	425 000	245 642	57,8%	245 642	57,8%	163 845	66,7%	284 018	66,8%	99 616	52,0%	
NUT1 TOTAL SIG		850 000	425 000		425 000	245 642	57,8%	245 642	57,8%	163 845	66,7%	284 018	66,8%	99 616	52,0%	
NUT2 Gouvernance	E-Administration: actions d'accompagnement et d'animation pour la mutualisation des projets au service de la collectivité intelligente EPN: Accompagner la transformation des espaces publics numériques Opac: élab. scolarité à l'appui de la mise à disposition de la piste-forme territoriale de données Abitiques et intégration de petites collectivités	200 000	100 000	112	100 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
NUT2 TOTAL Gouvernance		200 000	100 000		100 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
NUT3 Infrastructures	Reception des zones-benches-téléphone mobile	500 000	250 000	112	250 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
NUT3 TOTAL Infrastructures		500 000	250 000		250 000	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
TOTAL NUMERIQUE		1 426 000	713 000		713 000	245 642	34,5%	245 642	34,5%	163 845	66,7%	322 018	45,2%	129 616	56,5%	

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandaterments Etat et Région au 31 décembre 2016

VOLET / OBJECTIFS	OPERATIONS		Montant total (en C)	ETAT	BOP	Région	ETAT				REGION				
							PROGRAMME	ENGAGE	MANDATE	PROGRAMME	ENGAGE	MANDATE	PROGRAMME	ENGAGE	MANDATE
EMPLOI	Diagnostic CARIF-OREF		5 760 000	2 880 000	103	2 880 000	33,3%	960 000	33,3%	960 000	100,0%	960 000	33,3%	960 000	100,0%
	Observations de branche (ORCI)		300 000	150 000	103	150 000	28,3%	42 500	28,3%	42 500	100,0%	42 500	28,3%	42 500	100,0%
	EM1 TOTAL Observation		6 060 000	3 030 000		3 030 000	33,1%	1 002 500	33,1%	1 002 500	100,0%	1 002 500	33,6%	985 500	97,2%
	Professionalisation et animation des acteurs		1 600 000	600 000	103	600 000	41,7%	250 000	41,7%	250 000	100,0%	250 000	18,5%	166 305	100,0%
	Information et communication grand public		2 400 000	300 000	103	2 100 000	16,7%	50 000	16,7%	50 000	100,0%	438 700	20,9%	438 700	100,0%
	EM2 TOTAL SPPO		3 900 000	900 000		3 000 000	33,3%	300 000	33,3%	300 000	100,0%	605 065	20,2%	605 065	100,0%
	Séjourisme dans Templo par familiarisation des conditions de travail (ARACT)		2 670 000	1 620 000	103	1 050 000	39,8%	548 000	39,8%	548 000	100,0%	465 000	32,5%	258 000	75,7%
	Continuité professionnelle (charte tripartite)		5 790 000	2 820 000	103	2 910 000	27,1%	780 000	27,1%	450 000	55,6%	300 000	33,3%	970 000	33,3%
	CPER territoriale et de filières		2 740 000	1 370 000	103	1 370 000	73,2%	1 003 463	73,2%	1 003 463	72,8%	730 134	31,6%	403 138	31,6%
	EM3 TOTAL Parcours professionnels		11 200 000	5 670 000		5 330 000	38,7%	2 331 463	38,7%	2 301 463	34,1%	1 495 804	32,7%	1 744 138	32,7%
TOTAL EMPLOI		21 160 000	9 800 000		11 360 000	37,1%	3 633 963	37,1%	3 303 963	33,7%	2 798 434	32,9%	3 366 203	29,6%	
TERRITORIAL	Abbaye de Fontevraud : aménagements d'accueil des publics		3 000 000	3 000 000	175	3 000 000	11,7%	86 489	2,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Abbaye de Fontevraud : travaux de mise en accessibilité		6 000 000	2 127 000	112	1 397 000	65,7%	1 397 000	65,7%	486 484	34,8%	486 484	34,8%	3 245 611	100,0%
	Agri pour Nord Sarthe		1 082 000	1 082 000	112	951 355	87,1%	951 355	87,1%	145 018	15,2%	0	0	0	0
	Agri pour Poche sarthe		1 936 000	1 936 000	112	512 572	26,5%	512 572	26,5%	0	0,0%	0	0	0	0
	Agri pour Saumurais		50 800 000	2 281 000	112	150 376	6,6%	150 376	6,6%	56 840	37,8%	106 725	69,6%	0	0,0%
	Agri pour Saegrain		1 569 000	1 569 000	112	300 000	18,9%	300 000	18,9%	164 844	55,0%	335 416	100,0%	335 416	100,0%
	Agri pour Sud Sarthe		1 775 000	1 775 000	112	1 117 737	63,0%	1 117 737	63,0%	154 495	13,8%	0	0	0	0
	Agri pour Sud Vendée		2 619 000	2 619 000	112	836 000	32,2%	836 000	32,2%	6 583	0,8%	4 187 747	49,8%	3 915 747	46,8%
	Agri pour Valais d'Anjou		1 081 000	1 081 000	112	20 000	1,9%	20 000	1,9%	0	0,0%	1 487 246	14,7%	1 487 246	14,7%
	Sous-total - Agri pour "		50 800 000	14 400 000		36 400 000	36,7%	5 285 040	36,7%	7 014 365	19,2%	12 817 080	35,2%	9 010 745	24,8%
Contrat de solidarité Xynthia		9 000 000	2 500 000	112	6 500 000	13,8%	344 200	13,8%	80 796	23,5%	80 796	23,5%	6 885 500	98,7%	
Ile d'Yeu		1 300 000	500 000	112	800 000	40,0%	200 000	40,0%	122 259	61,1%	122 259	61,1%	0	0,0%	
Meslay Grecz		1 000 000	500 000	112	386 044	77,2%	386 044	77,2%	141 887	36,8%	141 887	36,8%	0	0,0%	
Territoires concernés par l'aéroport du Grand Oueset		7 200 000	2 400 000	112	4 800 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
TERRI TOTAL Soutien territoires ruraux et péri-urbains		78 300 000	23 300 000		55 000 000	29,2%	6 300 773	27,0%	1 359 317	21,6%	13 931 317	25,9%	15 726 656	29,6%	
Arts vivants		3 000 000	900 000	131	900 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
École supérieure des Beaux-Arts de Nantes		34 500 000	4 000 000	224	3 500 000	100,0%	4 000 000	100,0%	1 725 790	43,1%	1 725 790	43,1%	3 500 000	100,0%	
Grand Biothèreau - études		5 300 000	530 000	112	2 120 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Réinvention Onyx - Sèrlit Herbibh		2 300 000	360 000	131	360 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Soutien au CREPS des Pays de la Loire		37 000 000	5 500 000	CHDS	26 000 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
TERR3 TOTAL Renforcement des métropoles		82 100 000	11 290 000		32 880 000	35,4%	4 000 000	35,4%	1 725 790	43,1%	3 085 107	30,0%	4 924 791	56,0%	
TOTAL TERRITORIAL		160 400 000	34 590 000		87 880 000	30,5%	10 300 773	29,8%	4 720 914	14,4%	11 720 914	14,4%	13 281 914	16,9%	
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020		1 170 839 500	412 616 350		395 438 900	33,5%	109 232 540	26,5%	104 083 392	25,2%	47 202 968	11,9%	117 899 957	29,8%	

CPER 2015-2020 – Montant des engagements comptables de l'ensemble des partenaires financiers au 31/12/2016

OBJECTIFS	MAQUETTE CPER (en €)		ETAT	Région	Départements	Agglomérations	Opérateurs publics	Autres EPCI/communes	Autre dont FEDER	TOTAL général	
MO1	Transport ferroviaire	395 302 500	30 990 449	52 949 433	10 032 401	9 979 602	27 304 457	0	0	131 256 342	33,2%
MO2	Infrastructures routières	164 710 000	9 021 734	0	276 250	6 357 500	-	262 250	-	15 917 734	9,7%
MO3	Développement du Grand Port Maritime	53 700 000	5 300 000	6 808 000	3 300 000	210 000	1 146 300	-	-	16 764 300	31,2%
Total Mobilité		613 712 500	45 312 183	59 757 433	13 608 651	16 547 102	28 450 757	262 250	0	163 938 376	26,7%
ES1	Attractivité des campus	91 164 000	7 832 986	1 901 080	0	8 957 000	-	559 804	-	19 250 870	21,1%
ES2	Vie étudiante	17 976 000	58 312	0	-	27 000	-	2 358 775	-	2 444 087	13,6%
ES3	Numérique	11 760 000	873 833	1 627 500	0	1 719 000	-	-	-	4 220 333	35,9%
<i>Sous-total Enseignement supérieur</i>		<i>120 900 000</i>	<i>8 765 131</i>	<i>3 528 580</i>	<i>0</i>	<i>10 703 000</i>		<i>2 918 579</i>		<i>25 915 290</i>	<i>21,4%</i>
R11	Biologie – Santé	16 234 000	1 038 055	998 000	0	1 806 000	140 000	-	0	3 862 055	24,5%
R12	Alimentation-Végétal	15 576 000	1 288 000	568 410	0	1 125 000	133 000	-	0	3 114 410	20,0%
R13	Lettres, Langue Science Humaine et sociale	1 553 000	156 000	303 800	0	-	-	-	-	459 800	29,6%
R14	Science des matériaux – Mécanique et ingénierie	27 795 000	725 000	1 673 494	-	1 261 000	396 000	-	0	4 055 494	14,6%
R15	STIC-Maths	6 075 000	610 000	1 021 000	0	1 266 000	326 520	-	1 095 000	4 318 520	71,1%
R16	Mer-Environnement-Ville et territoires	20 258 000	800 000	1 581 000	0	1 739 000	100 000	-	0	4 220 000	20,8%
R17	Planétologie	6 000 000	6 000 000	-	0	-	-	-	-	6 000 000	100,0%
R18	Ingénierie de projets	3 600 000	-	275 000	0	-	0	-	565 816	840 816	23,4%
R19	Innovation et Transfert	6 440 000	806 670	1 097 000	0	-	-	-	0	1 903 670	29,6%
<i>Sous-total Recherche innovation</i>		<i>103 531 000</i>	<i>11 423 725</i>	<i>7 517 704</i>	<i>0</i>	<i>7 197 000</i>	<i>1 065 520</i>		<i>1 660 816</i>	<i>28 694 765</i>	<i>27,9%</i>
Total ESRI		224 431 000	20 188 856	11 046 284	0	17 900 000	4 014 099		1 660 816	54 810 055	24,4%
TEE1	Énergie et changement climatique	30 980 000	4 730 963	7 713 330	-	-	-	-	-	12 444 293	40,2%
TEE2	Économie circulaire et économie ressources	8 400 000	1 945 193	363 694	-	-	-	-	-	2 308 887	27,5%
TEE3	Prévention des risques naturels	10 000 000	1 119 388	3 138 094	-	-	-	-	-	4 257 482	42,6%
TEE4	Reconquête de la biodiversité	19 420 000	1 815 899	5 264 690	-	-	-	-	-	7 080 589	36,5%
TEE5	Préservation des ressources en eau	61 700 000	13 510 360	2 798 719	-	-	-	-	-	16 309 079	26,4%
TEE6	Projets territoriaux développement intégré	19 210 000	1 610 172	4 932 180	-	-	-	-	-	6 542 352	34,1%
Total TEE		149 710 000	24 731 975	24 210 707						48 942 682	32,7%
NU1	Système d'information géographique	850 000	245 642	191 412	-	-	-	-	-	437 054	51,4%
NU2	Gouvernance	500 000	0	0	-	-	-	-	-	0	0,0%
NU3	Infrastructures	76 000	0	38 000	-	-	-	-	-	38 000	50,0%
Total Numérique		1 426 000	245 642	229 412						475 054	33,3%
EM1	Observation	6 060 000	1 002 500	1 017 000	-	-	-	-	-	2 019 500	33,3%
EM2	Service public régional de l'innovation (SPRO)	3 900 000	300 000	605 065	-	-	-	-	-	905 065	23,2%
EM3	Parcours professionnels	11 200 000	2 001 463	1 744 138	-	-	-	-	-	3 745 601	33,4%
Total Emploi		21 160 000	3 303 963	3 366 203						6 670 166	31,5%
TER1	Soutien territoires ruraux et péri-urbains	78 300 000	6 300 773	15 726 656	-	-	-	-	-	22 027 429	28,1%
TER3	Renforcement des métropoles	82 100 000	4 000 000	3 563 262	3 000 000	23 535 958	0	0	-	34 099 220	41,5%
Total Territorial		160 400 000	10 300 773	19 289 918	3 000 000	23 535 958	0	0	-	56 126 649	35,0%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020		1 170 839 500	104 093 392	117 899 937	16 603 651	57 983 060	32 464 856	262 250	1 660 816	330 962 982	28,3%

Etat d'avancement des conventions complémentaires hors CPER (engagements comptables) au 31 décembre 2016

Thématiques / Opérations	Date signature convention et avenant	Coût total(en €)	État	Région	Engagements Etat (AE)				Engagements Région			
					2015	2016	CUMUL		2015	2016	CUMUL	
							€	%			€	%
CROUS – CINOUS	22/05/15	5 430 000		5 430 000	-	-	-	-	2 930 000	2 500 000	5 430 000	100,0%
Avenant n°1	09/09/16											
Cité universitaire Fresche Blanc (études)		1 042 718		1 042 718	-	-	-	-	180 000	862 718	1 042 718	100,0%
Cité universitaire Heintex		4 387 282		4 387 282	-	-	-	-	2 750 000	1 637 282	4 387 282	100,0%
PATRIMOINE	16/07/15	26 210 000	10 866 500	6 771 500	1 074 500	100 435	1 174 935	10,8%	1 920 000	0	1 920 000	28,4%
Avenant n°1	26/11/15											
Fontevraud : cuisines, mur gouttereau Abbatiale, la Madeleine		4 800 000	2 880 000	1 920 000	700 000	100 435	800 435	27,8%	1 920 000	0	1 920 000	100,0%
Saurmur : remparts, château, temple protestant, Artiliers, hôtel de ville, visitation		8 910 000	3 236 500	2 476 500	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Guérande Collégiale, remparts, porte St Michel		5 000 000	1 750 000	750 000	77 000	0	77 000	4,4%	0	0	0	0,0%
Sable d'Olonne : Église Notre-Dame		2 500 000	1 000 000	375 000	297 500	0	297 500	29,8%	0	0	0	0,0%
La Chapelle Launay : Abbaye de Blanche-Couronne		5 000 000	2 000 000	1 250 000	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
SANTE	23/10/15	33 553 600	17 025 600	16 528 000	6 808 017	6 679 811	13 567 828	79,8%	3 616 507	3 423 347	7 039 854	42,6%
Observatoire de la santé		3 926 700	1 976 700	1 950 000	390 304	573 457	963 761	48,8%	325 000	335 000	660 000	33,8%
ORS		3 296 700	1 646 700	1 650 000	335 304	518 457	853 761	51,8%	275 000	285 000	560 000	33,9%
EPIC-PL Registre des cancers		630 000	330 000	300 000	55 000	55 000	110 000	33,3%	50 000	50 000	100 000	33,3%
Prévention et promotion de la santé		17 926 900	12 348 900	5 578 000	6 517 713	5 704 436	12 222 149	99,0%	1 049 151	1 150 429	2 199 580	39,4%
IREPS		8 110 900	6 348 900	1 762 000	1 306 314	1 247 314	2 553 628	40,2%	354 071	354 141	708 212	40,2%
Autres actions de prévention		7 200 000	6 000 000	1 200 000	5 211 399	4 457 122	9 668 521	161,1%	189 080	290 288	479 368	39,9%
Gérontopôle		2 616 000		2 616 000	-	-	-	-	506 000	506 000	1 012 000	38,7%
Aménagement du territoire ligérien en santé		11 700 000	2 700 000	9 000 000	0	401 918	401 918	14,9%	2 242 356	1 937 918	4 180 274	46,4%
Maisons de santé		11 100 000	2 100 000	9 000 000	0	386 918	386 918	18,4%	2 242 356	1 937 918	4 180 274	46,4%
Évaluation d'impact sur la santé		600 000	600 000		0	15 000	15 000	2,5%	-	-	-	-
TOTAL		65 193 600	27 892 100	28 729 500	7 982 517	6 780 246	14 762 763	52,9%	8 466 507	5 923 347	14 389 854	50,1%

Etat d'avancement des crédits contractualisés hors CPER et des crédits valorisés – Situation au 31 décembre 2016

CREDITS CONTRACTUALISES HORS CPER

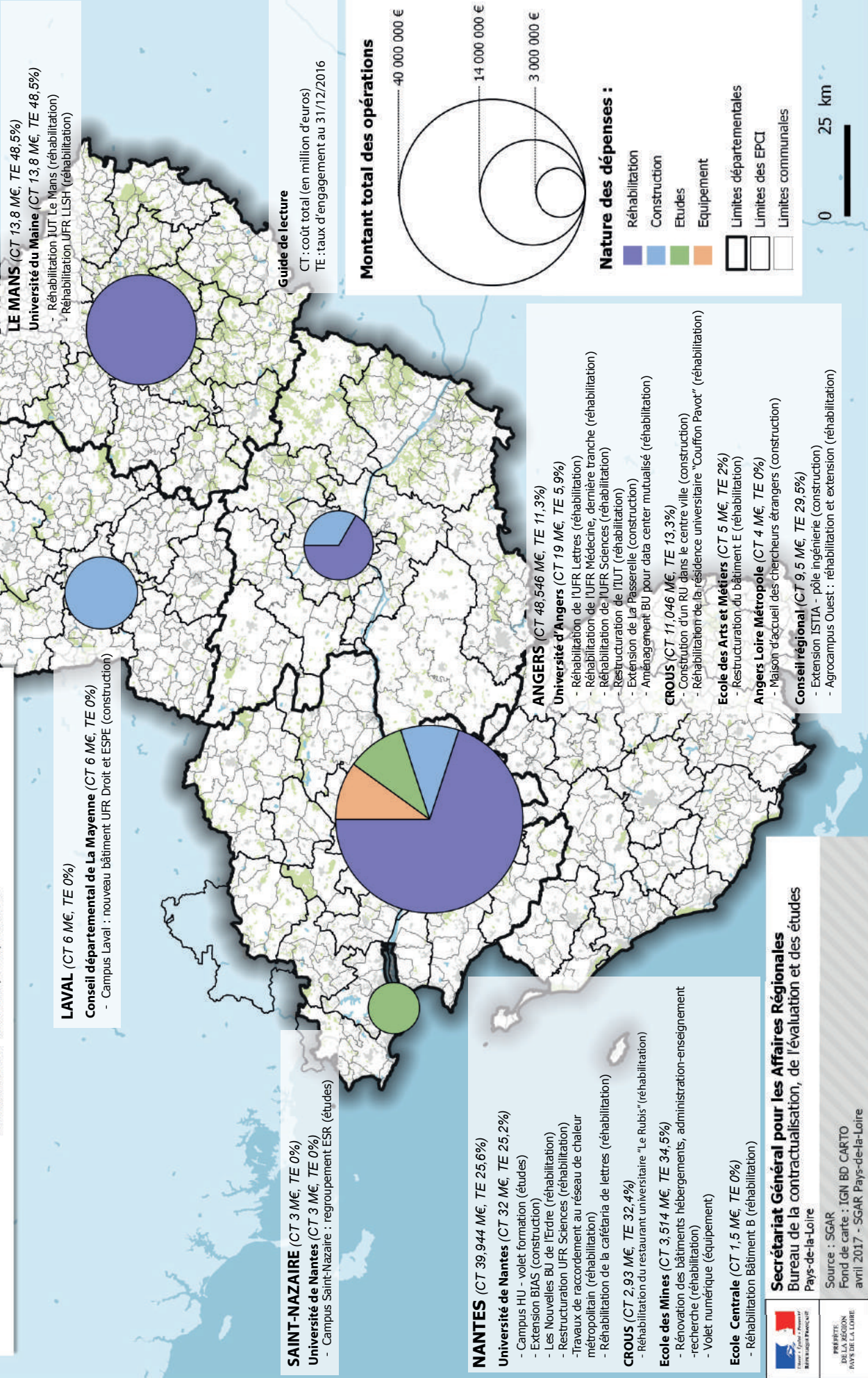
VOLET	OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	Région	ETAT				REGION						
					PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		
					Programmé cumulé au 31/12/2016	%	Engagé cumulé au 31/12/2016	%	Programmé cumulé au 31/12/2016	%	Engagé cumulé au 31/12/2016	%	Programmé cumulé au 31/12/2016	%	Mandaté cumulé au 31/12/2016
TERRITORIAL	NPRU – Projets d'intérêt régional	22 000 000	22 000 000		900 000	4,1%	0	0,0%	0						
Usine du futur	PIA – Appel à projets expérimental	20 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	100,0%	10 000 000	100,0%				9 630 000	96,3%	4 000 000	41,54%
TOTAL	Crédits contractualisés hors CPER	42 000 000	32 000 000	10 000 000	10 900 000	34,1%	10 000 000	31,3%	0			9 630 000	96,3%	4 000 000	41,54%

CREDITS VALORISES CPER 2015-2020

VOLET	OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	Région	ETAT				REGION						
					PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		
					Programmé cumulé au 31/12/2016	%	Engagé cumulé au 31/12/2016	%	Programmé cumulé au 31/12/2016	%	Engagé cumulé au 31/12/2016	%	Programmé cumulé au 31/12/2016	%	Mandaté cumulé au 31/12/2016
ESRI	PIA – projets innovants en matière d'enseignement supérieur et de recherche (opérateurs dans le champ du MESRI)	154 800 000	154 800 000												
	Plan CAMPUS	30 000 000	30 000 000		25 828 279	86,1%	25 828 279	86,1%	9 189 000	35,6%					
TOTAL ESRI		184 800 000	184 800 000		25 828 279	14,0%	25 828 279	14,0%	9 189 000	35,6%					
NUMERIQUE	PIA – FSN – Infrastructures numériques régionales	582 900 000	138 000 000	100 000 000	96 140 000	69,7%	63 800 000	46,2%	0	0,0%					
TOTAL NUMERIQUE		582 900 000	138 000 000	100 000 000	96 140 000	69,7%	63 800 000	46,2%	0	0,0%					
TERRITORIAL	NPRU – Projets d'intérêt national				2 440 486		0		0						
	PIA – appel à projets « ville de demain » - Eco-cité Nantes Saint Nazaire	17 110 000	17 110 000		17 110 000	100,0%	17 110 000	100,0%	15 288 905	89,4%					
TOTAL TERRITORIAL		17 110 000	17 110 000		19 550 486	114,3%	17 110 000	100,0%	15 288 905	89,4%					
Usine du futur	PIA – plan usine du futur (prêts opérés par Bpi France) / plan régional usine du futur	120 000 000	60 000 000	60 000 000	56 880 000	94,8%	56 880 000	94,8%	0	0,0%				18 637 317	83,6%
TOTAL Usine du futur		120 000 000	60 000 000	60 000 000	56 880 000	94,8%	56 880 000	94,8%	0	0,0%				18 637 317	83,6%
TOTAL	Crédits valorisés CPER 2015-2020	904 810 000	399 910 000	160 000 000	198 998 765	49,6%	163 618 279	40,9%	24 477 905	15,0%				20 245 684	37,6%

Localisation des projets Enseignement Supérieur du volet Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation du CPER

Situation au 31/12/2016



LE MANS (CT 13,8 M€, TE 48,5%)
Université du Maine (CT 13,8 M€, TE 48,5%)
 - Réhabilitation IUT Le Mans (réhabilitation)
 - Réhabilitation UFR LLSH (réhabilitation)

LAVAL (CT 6 M€, TE 0%)
Conseil départemental de La Mayenne (CT 6 M€, TE 0%)
 - Campus Laval : nouveau bâtiment UFR Droit et ESPE (construction)

SAINT-NAZAIRE (CT 3 M€, TE 0%)
Université de Nantes (CT 3 M€, TE 0%)
 - Campus Saint-Nazaire : regroupement ESR (études)

NANTES (CT 39,944 M€, TE 25,6%)
Université de Nantes (CT 32 M€, TE 25,2%)
 - Campus HU - volet formation (études)
 - Extension BAS (construction)
 - Les Nouvelles BU de l'Erdre (réhabilitation)
 - Restructuration UFR Sciences (réhabilitation)
 - Travaux de raccordement au réseau de chaleur métropolitain (réhabilitation)
 - Réhabilitation de la cafétéria de lettres (réhabilitation)

CROUS (CT 2,93 M€, TE 32,4%)
 - Réhabilitation du restaurant universitaire "Le Rubis" (réhabilitation)
Ecole des Mines (CT 3,514 M€, TE 34,5%)
 - Rénovation des bâtiments hébergements, administration-enseignement - recherche (réhabilitation)
 - Volet numérique (équipement)

Ecole Centrale (CT 1,5 M€, TE 0%)
 - Réhabilitation Bâtiment B (réhabilitation)

ANGERS (CT 48,546 M€, TE 11,3%)
Université d'Angers (CT 19 M€, TE 5,9%)
 - Réhabilitation de l'UFR Lettres (réhabilitation)
 - Réhabilitation de l'UFR Médecine, dernière tranche (réhabilitation)
 - Réhabilitation de l'UFR Sciences (réhabilitation)
 - Restructuration de l'IUT (réhabilitation)
 - Extension de La Passerelle (construction)
 - Aménagement BU pour data center mutualisé (réhabilitation)

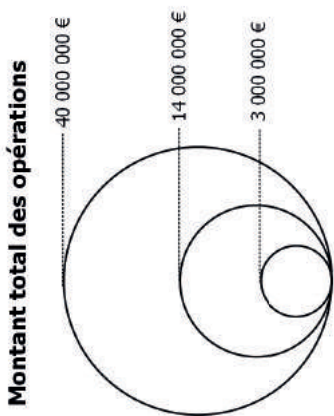
CROUS (CT 11,046 M€, TE 13,3%)
 - Construction d'un RU dans le centre ville (construction)
 - Réhabilitation de la résidence universitaire "Couffon Pavot" (réhabilitation)

Ecole des Arts et Métiers (CT 5 M€, TE 2%)
 - Restructuration du bâtiment E (réhabilitation)

Angers Loire Métropole (CT 4 M€, TE 0%)
 - Maison d'accueil des chercheurs étrangers (construction)

Conseil régional (CT 9,5 M€, TE 29,5%)
 - Extension ISTIA - pôle ingénierie (construction)
 - Agroparc Ouest : réhabilitation et extension (réhabilitation)

Guide de lecture
 CT : coût total (en million d'euros)
 TE : taux d'engagement au 31/12/2016



Nature des dépenses :

- Rehabilitation
- Construction
- Etudes
- Equipement

Limites départementales
 Limites des EPCI
 Limites communales



Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
 Bureau de la contractualisation, de l'évaluation et des études
 Pays-de-la-Loire

Source : SGAR
 Fond de carte : IGN BD CARTO
 avril 2017 - SGAR Pays-de-la-Loire



Localisation des projets Recherche du volet Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation du CPER

Situation au 31/12/2016

Guide de lecture

CT : coût total (en million d'euros)
TE : taux d'engagement au 31/12/2016

SAINT-NAZAIRE (CT 2,094 M€, TE 27,7%)

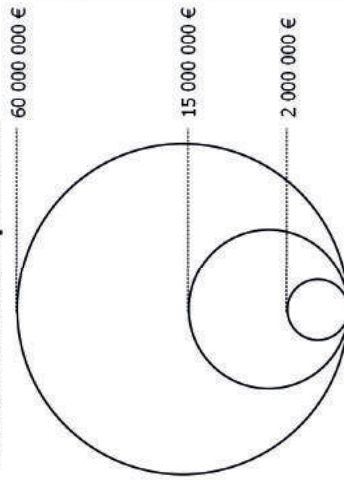
NANTES (CT 60,748 M€, TE 35,9%)

LA ROCHE-SUR-YON (CT 0,32 M€, TE 50,6%)

ANGERS (CT 15,316 M€, TE 13,7%)

LE MANS (CT 13,46 M€, TE 6,9%)

Montant total des opérations



Nature des dépenses :

- Réhabilitation
- Construction
- Etudes
- Equipement
- Equipement/Fonctionnement
- Fonctionnement
- Limites départementales
- Limites des EPCI
- Limites communales

0 25 km

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
Bureau de la contractualisation, de l'évaluation et des études
Pays-de-la-Loire

Source : SGAR
Fond de carte : IGN BD CARTO
avril 2017 - SGAR Pays-de-la-Loire



PREFET
DE LA REGION
PAYS DE LA LOIRE

Localisation des projets du volet Mobilité multimodale du CPER au 31/12/2016

Guide de lecture

CT : coût total

TE : taux d'engagement au 31/12/2016

RN 162 : déviation Moulay phase 2 et 3 (CT 38 M€, TE 4,3%)

Périphérique de Nantes : aménagement entre la porte d'Orvault et de Rennes (CT 16,5 M€, TE 48,7%)

RN171 : déviation Bouvion (CT 15 M€, TE 0%)

Desserte aéroport Grand Ouest (CT 75,7 M€, TE 0%)

Périphérique de Nantes : bifurcation RN165/RN444 (CT 4,1 M€, TE 0%)

RN171 : protection acoustique de Trignac et Montoir (CT 7,6 M€, TE 53,4%)

Mise en accessibilité PMR des quais de la gare de Saint-Nazaire (CT 15,1 M€, TE 37,9%)

Développement du GPM (CT 48,7 M€, TE 34,4%)

- Hub logistique site industriel de Saint-Nazaire
- Restructuration du site industriel de Saint-Nazaire
- Valorisation du site du Carnet
- Création de plateformes fluviales connectées
- Augmentation capacités d'accueil du poste à liquides
- Etudes du chantier de transport combiné de Montoir
- Etudes aménagement pôle logistique aval
- Aménagement de l'avant port de Saint-Nazaire
- Performance de l'outil industriel

Modernisation axe Nantes/Pornic/Saint-Gilles-Croix-de-Vie (CT 108,4 M€, TE 95,8%)

Aménagement zone logistique Nantes Cheviré (CT 5 M€, TE 0%)

Gare de Nantes (CT 35,7 M€, TE 65,5%)

- Mise en accessibilité PMR des quais de la gare de Nantes
- Modernisation du CREM et déplacement du centre télécom

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
Bureau de la contractualisation, de l'évaluation et des études
Pays-de-la-Loire

Source : SGAR Pays-de-la-Loire
Fond de carte : IGN BD CARTO, Route 500, CLC12
mai 2017 - SGAR Pays-de-la-Loire



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Projets inscrits au CPER :

- Transport ferroviaire
- Infrastructures routières
- Développement du Grand Port Maritime

Réseau de transport :

- Réseau ferroviaire
- Liasons routières principales
- Liasons type autoroutier
- Limites départementales
- Limites EPCI

Les projets suivants ne figurent pas sur la carte : les études relatives au projet ferroviaire LNOPBL (CT 1,4 M€, TE 4,7%), et au projet d'aménagement du périphérique de Nantes (CT 0,4 M€, TE 85,7%), ainsi que les infrastructures de protections acoustiques et de mesures environnementales (CT 6,6 M€, TE 27,6%).

Gouvernance du CPER

Gouvernance stratégique

Comité stratégique régional de suivi et d'évaluation du CPER réuni le 25 novembre 2016

Gouvernance par volet

Volet	Date de signature des conventions d'application	Comités CPER	Date des réunions
Mobilité	4 décembre 2015	Comité technique mobilité multimodale	01/12/16
Enseignement supérieur recherche	4 décembre 2015, signature de 3 conventions (44-85) (49) (53-72)	3 comités territoriaux des financeurs du volet ESR	15/01/2016 (44-85) 20/01/2016 (53-72) 22/01/2016 (49)
		8 comités de suivi opérationnels : 7 pour les thématiques de recherche	COS numérique (22/04/2016) 6 COS recherche (1 par thématique dont 4 en février 2016 et 2 en mars 2016) 1 COS (Ingénierie projets européens) le 7 décembre 2016
Transition écologique et énergétique	pas de conventions spécifique	Comité technique	13/01/16
Numérique	pas de convention spécifique	CCRANT Comités techniques réunis régulièrement avec les départements	08/12/2016 (CCRANT)
Innovation, filières	Partenariat régional d'innovation (PIA déconcentré) ayant fait l'objet : - d'une convention Etat Bpi (décembre 2014) - d'une convention Région Bpi (avril 2015) - d'un cahier des charges Etat – Région – Bpi (mai 2015)	Réunions Région – BPI – DIRECCTE	Plusieurs réunions Région-BPI-DIRECCTE – la dernière le 18/10/2016
Emploi, formation	pas de conventions spécifique	Suivi via les Conseils d'administration pour le CARIF OREF	
Territorial	Conventions ou appels à projets par territoire	Réunions par territoire de projet	Plusieurs réunions par territoire de projet

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Secrétariat général pour les affaires régionales
8, rue de Chateaubriand - Téléphone 02 40 08 64 84 - Télécopie 02 40 47 66 66
adresse postale : 6, quai Ceineray BP 33515 - 44035 Nantes cedex 1
<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>

RÉGION PAYS DE LA LOIRE
44966 Nantes cedex 9
Téléphone 02 28 20 50 00 - Télécopie 02 28 20 50 05
<http://www.paysdelaloire.fr>

ISSN 1967-0958